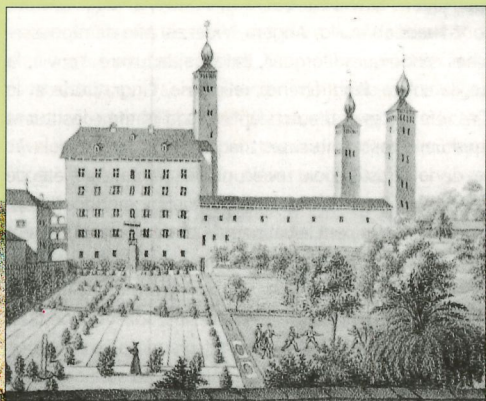
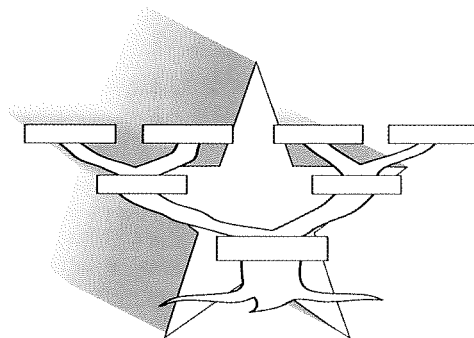


Association valaisanne d'études généalogiques
Walliser Vereinigung für Familienforschung



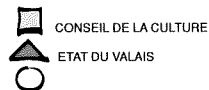
Association valaisanne d'études généalogiques
Walliser Vereinigung für Familienforschung



Bulletin 17

2007

Avec le soutien du Conseil de la culture de l'État du Valais



Pour adresse: Guy-Bernard Meyer, président Aveg-WVFF
Route de la Cretta 2, 1870 Monthey
gbmeyer@netplus.ch

Caution historique: Pierre-Alain Bezat

Correction: Claude Paré

Mise en pages: Claudine Daulte, cl.daulte@bluewin.ch

Illustrations de couverture:

- *Traversée de la Berezina*, lithographie de V. Adam.
- *Vue du Pensionnat de Brigue*, lithographie de Spengler et C^{ie} à Genève, 1829.

Éditeur: © Aveg-WVFF 2008
Impression: La Vallée, Aoste

Sommaire – Inhaltsangabe

Des médailles et de courageux émigrants... <i>Medaillen und mutige Auswanderer...</i>	4
Rencontres 2008 – <i>Jahresprogramm 2008</i>	5
Bernard Truffer Antoine Théodule Dayer, comte de la Bachanna: destin d'un mercenaire valaisan au XIX ^e siècle	6
Gabriel Imboden Brigue. Une visite du château Stockalper	32
Gabriel Imboden <i>Brig. Der Gang durch das Schloss</i>	39
Bernard Truffer Nouvelles armoiries – <i>Neue Wappen</i>	46
Hervé Mayoraz Les familles d'Hérémence	49
Jean-Claude Dayer L'émigration hér(ém)ensarde au XIX ^e siècle	63
Luc Poletti Une histoire de patronymes (pour rire)	74
Admissions, démissions – <i>Aufnahmen, Austritte</i>	77
L'Aveg en bref – <i>Der WVFF in kürze</i>	78
Comité – <i>Vorstand</i>	79

Des médailles et de courageux émigrants... Medaillen und mutige Auswanderer...

Le hasard a voulu que ce *Bulletin* mette en exergue le passé d'Héremence.

Le premier article nous rapporte le destin inattendu d'un jeune mercenaire valaisan. Parti d'Héremence, il fait souche dans les grandes plaines de Russie, tandis que sa descendance ressurgira au cœur de la Finlande.

Notre sortie du 22 septembre 2007 à Héremence a donné lieu à deux autres articles: les familles du val d'Héremence et l'importante émigration de cette population vers le Nouveau Monde, au XIX^e siècle.

En lisant ces textes, vous remarquerez les deux graphies utilisées: «hérémensard-e» ou «hérémençard-e». Foin de querelles orthographiques, nous avons respecté le choix de chaque auteur.

Un seul article en allemand, malheureusement. L'invitation à contribuer à ce *Bulletin* est toujours valable!

Bonne découverte!

Der Zufall wollte es, dass diese Ausgabe sich mit der Vergangenheit von Héremence befasst.

Der erste Artikel erzählt uns das unerwartete Schicksal eines jungen Walliser Söldners.

Ausgezogen von Héremence findet er sich im grossen Russland wobei wir seine Nachkommen im Zentrum Finnlands wiederfinden.

Unser Ausflug vom 22. Sept. 2007 nach Héremence ergab zwei weitere Artikel: Die Familien des Eringertales und die grosse Anzahl von Auswanderungen im XIXten Jahrhundert dieser Einwohner in eine neue Welt.

Beim Lesen dieser Texte werden Sie feststellen, dass die zwei Graphiken jeweils verschiedene Untertitel aufweisen: «hérémensard-e» oder «hérémençard-e». Diese Benennungen sind Quellen orthographischen Diskussionen – wir haben die Ausdrücke beider Autoren respektiert und somit auch beide verwendet.

Die Deutschsprachigen lassen uns ein bisschen hangen, haben wir doch leider nur einen Artikel in deutscher Sprache erhalten!

Wir laden Sie herzlich dazu ein deutschsprachige Artikel einzusenden zur Veröffentlichung!

Gut Fundgrube!

Rencontres 2008

Jahresprogramm 2008

5 avril, Ernen (vallée de Conches)

- Visite du village. Les comptes 2007 sont présentés lors de cette sortie (assemblée générale partielle).

5. April, Ernen (Goms)

- Besichtigung des Dorfes. Die 2007 Jahresrechnung wird anlässlich dieses Zusammentreffens vorgelegt (Teilgeneralversammlung).

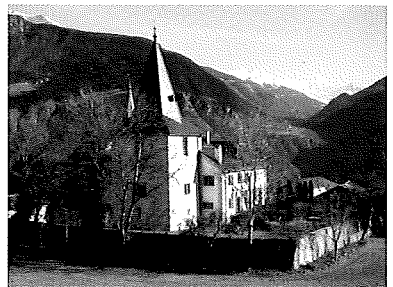


21 juin, Venthône

- Le château d'Anchettes. La visite de cette propriété privée est présentée par le professeur Gaëtan Cassina, historien.

21. Juni, Venthône

- Das Schloss von Anchettes. Die Führung durch das Schloss, welches sich in Privatbesitz befindet, wird durch Professor Gaëtan Cassina, Historiker, erfolgen.

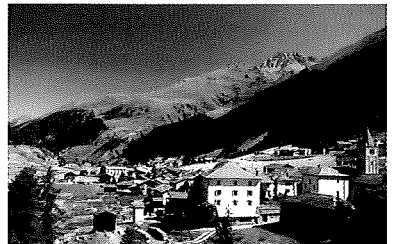


13 septembre, Bourg-Saint-Pierre

- Des pages d'histoire du village, présentées par Élisabeth Darbellay-Gabioud.

13. September, Bourg-Saint-Pierre

- Élisabeth Darbellay-Gabioud hält einen Vortrag über die Dorfgeschichte halten.



Antoine Théodule Dayer, **comte de la Bachanna:** destin d'un mercenaire valaisan au XIX^e siècle

Bernard Truffer

Au milieu des années 60 du siècle passé, alors que je commençais tout juste à m'occuper de mon sujet de thèse de doctorat, je passais mon temps à consulter les inventaires des fonds d'archives en salle de travail des Archives d'État à Sion. C'est là qu'un jour j'entendis une bien étrange histoire: un généalogiste passionné, membre de la grande famille des Dayer d'Héremence, raconta, à qui voulait bien l'écouter, le sort aventureux d'un lointain parent, mercenaire au Service de France au début du XIX^e siècle.

Brouillé avec sa parenté, le jeune Héremensard aurait rejoint, en 1812, la Grande Armée de Napoléon qui se réunissait en Allemagne pour la campagne de Russie. Aux portes de Moscou, cet officier subalterne aurait été blessé et serait tombé aux mains de l'ennemi. En captivité, une jeune princesse russe aurait soigné ses blessures et – comme dans tout bon conte de fées – les jeunes gens de rangs bien inégaux seraient tombés amoureux l'un de l'autre. Afin de pouvoir épouser sa princesse, l'astucieux Dayer aurait écrit au président de sa commune d'origine, lui demandant de lui attester un quelconque titre de noblesse. Les municipaux de la commune d'Héremence, bien intentionnés envers leur combourgeois, n'auraient pour rien au monde voulu mettre en danger son bonheur et lui auraient tout simplement conféré le titre de «Comte de la Bachanna» (Bachanna est un lieu-dit bien connu entre le village et les Mayens-de-Sion, où la famille du mercenaire en question possédait quelques propriétés). Il faut situer tout ceci dans les temps où le Valais, comme Département du Simplon, faisait partie de l'Empire français et, à cette époque, on n'était pas pingre dans l'attribution de titres de noblesse. Par la suite, ni la commune ni la parenté n'auraient eu d'autres nouvelles du «Comte Dayer».

En qualité de futur historien «sérieux et critique», je ne pus prendre au sérieux cette légende familiale transmise oralement, de génération en génération, et enjolivée à souhait. Je la classai parmi les histoires fantaisistes destinées à donner une explication rassurante au non-retour d'un mercenaire. Ceci d'autant plus que le recensement cantonal

de 1829 indique parmi les bourgeois d'Hérémence absents du pays un certain «Théodule Dayer, adjudant-major, en Russie».

Le hasard voulut que, quelques années plus tard, je découvre, en feuilletant de vieux journaux à la Bibliothèque cantonale – dans la *Nouvelle Gazette du Valais* du 28 janvier 1880 – une lettre datée du 29 décembre 1879, provenant de Russie. Les frères Théodore et Michel d'Ayer (on remarquera la graphie «anoblie» du nom!), petits-fils d'un certain Antoine Théodule, jadis gouverneur général de Charkov en Ukraine, et de la «petite-nièce» du célèbre général Kutusov, venaient s'enquérir auprès du préfet du collège de Sion, le chanoine Joseph Adolf Escher, si leur grand-père avait réellement

fréquenté le gymnase sédunois au début du siècle. En plus, les deux jeunes Russes témoignaient un grand intérêt pour leur parenté valaisanne. J'avoue que mes doutes concernant la véracité de la curieuse histoire du généalogiste d'Hérémence en prirent un sacré coup. Mais, comme je n'avais pas le temps, à l'époque, de poursuivre l'affaire, je décidai de conserver une copie de cette lettre «pour le cas où...», et je l'oubliai à nouveau. Et, un jour, l'histoire me rattrapa...

C'était le 29 avril 1998 – j'étais devenu entre-temps archiviste d'État de la République. Vers 17h30, je reçus dans mon bureau un couple de Finlandais qui montrait un très vif intérêt pour Ayer, dans le val d'Anniviers, qu'il voulait absolument visiter. Heureusement, la dame parlait plutôt bien le français, car mes connaissances du finlandais n'auraient certainement pas suffi à la compréhension réciproque! Je commençai par leur expliquer le chemin à suivre pour atteindre Ayer, mais je ne pus m'empêcher de m'informer d'où venait leur grand intérêt pour ce petit village anniviard sans doute peu connu en Finlande. Alors seulement, ils m'avouèrent qu'ils étaient à la recherche des ancêtres du mari, descendant d'un Valaisan du nom de «d'Ayer», qui avait fait partie de la haute noblesse russe. Et ils prétendaient que ce d'Ayer devait certainement être originaire de... Ayer.



Ancienne église d'Hérémence.

© Coll. Zinggeler.

Soudain, je compris... Bouche bée, je fixais le discret Finlandais debout devant moi, un descendant en chair et en os du légendaire «Comte de la Bachanna», son arrière-arrière-petit-fils, peut-être. Ma confusion momentanée ne put échapper à Frida et Gunnar Packalén. Et, lorsque je leur racontai le récit du généalogiste et que je leur présentai la copie de la lettre susmentionnée, ce fut à leur tour d'être ébahis. J'eus vite fait de convaincre les époux finlandais de ne pas se rendre à Ayer, mais bien à Hérémence, afin de se familiariser avec le lieu d'origine de leur aïeul – et de se replacer face au passé. Je réussis même à organiser, pour le jour suivant, un samedi, une petite réception à la commune. Je vous laisse imaginer la joie de mes deux visiteurs!

De mon côté, je pris ce jour-là la décision ferme de mettre de l'ordre dans mon savoir concernant la vie aventureuse du mercenaire Dayer d'Hérémence, et d'écrire son histoire. Le couple Packalén me promit d'y joindre ses connaissances.

Après avoir reçu un arbre généalogique (hélas! encore fort incomplet) et de très utiles indications sur la biographie de certains membres de la famille en Russie et en Finlande, j'ai publié le résultat provisoire de toutes ces recherches en allemand dans le *Walliser Jahrbuch* de 2002 (pp. 31-34).

Entre-temps, le couple Packalén continuait ses recherches, et son assiduité fut récompensée: dans les Archives historiques de l'État russe (RGIA) à Saint-Petersbourg, il dénicha un dossier personnel fort intéressant concernant notre Hérémensard et sa famille. Mais ce n'est pas tout: la parenté à Hérémence a pu mettre la main sur plusieurs lettres manuscrites du jeune soldat au service de France, dès 1807. Et on trouve aussi de précieuses indications le concernant dans l'étude de Louiselle Gally-de Riedmatten, «Le soldat valaisan au service de l'empereur Napoléon: un service étranger différent (1806-1811)», publiée dans *Vallesia* (t. 59, 2004, pp. 1-197).

Il était donc temps de corriger quelques erreurs d'appréciation dans mon texte de 2002, et surtout de donner plus de relief à la biographie du personnage principal, c'est-à-dire du gouverneur général de Charkov, Antoine Théodule Dayer.

Antoine Théodule Dayer [en russe: Де́йер; en lettres cyrilliques: Де́йеръ], l'ancêtre de la branche russo-finlandaise de la vieille famille Dayer d'Hérémence qui tire son nom du petit hameau d'Ayer, dans le val des Dix, a été baptisé le 11 janvier 1789 à Hérémence. Ses parents étaient Théodule Dayer, négociant, et Catherine, née Georges, de Saint-Martin. Le couple qui s'était marié en 1781 eut plusieurs enfants, dont trois

seulement ont atteint l'âge adulte : Pierre, Antoine Théodule et Anne-Marie. Pierre épousa Marie-Jeanne Micheloud et perpétua la famille à Hérémence. Anne-Marie se maria, en 1816, avec Joseph Jean-Marie Sierro, tous deux s'installèrent également à Hérémence.

Quant à Antoine Théodule, ses parents l'auraient volontiers vu s'engager dans une carrière académique, voire ecclésiastique. C'est pour-quoi ils l'envoyèrent «aux écoles». Il est certain qu'il fréquenta pendant quelques années le collège de Sion – alors sous la direction du célèbre père jésuite Joseph Sineo de la Tour. Il y eut comme camarade de classe son cousin et contemporain Antoine Sierro qui, en 1811, entra au noviciat à l'hospice du Grand-Saint-Bernard, et devint chanoine régulier – nous en reparlerons.

Mais il faut croire que le jeune étudiant n'était pas fait pour les études. Est-ce suite à une altercation avec ses proches – comme le suggère la tradition familiale – ou simplement par goût de l'aventure qu'il s'engagea (à l'insu ou du moins contre la volonté de son père) le 7 mai 1807, à 18 ans à peine, dans le fameux Bataillon valaisan, levé à la demande de l'empereur Napoléon lui-même ? Nous ne le saurons jamais. La jeune recrue reçut le numéro matricule 477 (cf. L. Gally, *Le soldat valaisan*, p. 139) et fut envoyée à Gênes, où le Bataillon s'organisait sous le commandement du lieutenant-colonel Charles de Bons, de Saint-Maurice.

Soldat, puis sous-officier, au Bataillon valaisan en France

À Gênes, les recrues sont censées être équipées et instruites. Or, le corps manque de tout : de ravitaillement régulier, de draps et de fusils mais aussi d'instructeurs ! Et de graves problèmes sanitaires et de discipline viennent s'y ajouter. C'est dans ces conditions plus que difficiles que notre recrue apprend le métier de soldat qui, malgré tout, semble le fasciner.

Le 29 mai 1808, plus d'une année après son recrutement, le Bataillon valaisan quitte Gênes pour se rendre à Perpignan, où il reçoit bientôt l'ordre de franchir la frontière espagnole et d'aller soutenir le 7^e Corps d'armée en Catalogne. Grâce au travail déjà cité de M^{me} Gally, nous sommes fort bien renseignés sur les faits et gestes du Bataillon valaisan en Espagne où, jusqu'en octobre 1811, il perdra une bonne partie de ses effectifs lors de fréquents combats dans la région de La Jonquièrre, de Figueras, Rosas et Gérone. Les souvenirs d'Antoine Kampfen, médecin du Bataillon, et de l'officier Hyacinthe Clemenso, ainsi que la correspondance de Pierre Benjamin Closuit à ses parents nous livrent un précieux témoignage sur la vie du simple soldat durant cette guerre.

Mais que devient Antoine Dayer pendant ce temps? Nous savons qu'il a régulièrement écrit à ses parents, et cinq de ses lettres ont été conservées dans la famille. Malheureusement nous ne pouvons en tirer grand-chose, si ce n'est qu'Antoine Dayer se sentait parfaitement à l'aise sous les drapeaux.

– *La première lettre* date de décembre 1808. Antoine, qui est déjà sergent, se plaint de ne pas recevoir de réponse à ses missives et prie son «très cher père», qu'il soupçonne de ne pas lui pardonner son engagement au Service étranger: «Soyé pas malcomptent que j'ai pris cet état, car c'est le mien.» En passant, il mentionne la prise de Rosas, où les Français ont fait 2600 prisonniers, et où le Bataillon valaisan a perdu beaucoup de monde. Mais il ne veut pas parler des combats: «Nos <bataillie[s], je prans pas les détaille[s] pasque l'on se bat tous les jours.» Ce qui préoccupe avant tout notre jeune mercenaire, c'est son avancement: le sergent espère passer sous peu sergent-major, mais pour cela il a besoin du soutien de son père, du président d'Hérémence et des «Chefs de la République», car les «bonnes paroles du colonel» ne suffiront pas.

– *La deuxième lettre*, datée du 29 mars 1809, Antoine l'a écrite à Prats-de-Mollo, une petite ville dans les Pyrénées orientales, où le Bataillon valaisan devait garder le passage de Campredon. Ayant appris que le Conseil d'État allait nommer deux nouveaux officiers pour le Bataillon, il supplie son père d'intervenir en faveur de son avancement et de faire intervenir le président et le curé auprès des autorités du pays.

– *La troisième lettre*, non datée mais certainement de la même année, Antoine l'a écrite à la hâte le jour de son départ pour le siège de Gérone. Nous y apprenons que le sergent Dayer est devenu entre-temps sergent-major, et qu'il a besoin d'argent... Il n'oublie évidemment pas de demander à son père d'intervenir en faveur de son avancement auprès du commandant du Bataillon qui devrait rentrer en Valais sous peu.

– Dans *la quatrième lettre*, datée de Bagnolas, le 10 mars 1810, Antoine écrit à ses parents que Pierre-Joseph Blanc a pris la succession du commandant de Bons, et que son nouveau chef va le présenter comme sous-lieutenant. Il supplie encore ses parents et sa commune d'intervenir en sa faveur auprès du Conseil d'État, seul habilité à nommer les officiers. Notre sergent-major est d'ailleurs persuadé qu'il va obtenir ce poste et demande à son père de lui envoyer de l'argent qu'il remettra en remerciement au commandant Blanc.

– *La cinquième lettre*, datée de Port-la-Garde près de Prats-de-Mollo, le 18 octobre 1810, nous apprend que Dayer n'a pas obtenu le brevet d'officier tant convoité (le Conseil d'État a nommé Benjamin Bertrand, bourgeois de Saint-Maurice et communier de Nax, qui perdra

la vie près de Polozk, en Russie). Furieux, Antoine accuse «l'ingrate, la maudite commune d'Hérémente», de ne pas l'avoir suffisamment soutenu. De surcroît, le désaccord entre père et fils ne semble pas s'apaiser pour autant : le fils reproche à son père de ne pas vouloir dépenser un sou pour son avancement, le père menace de le déshériter, sans que l'on comprenne vraiment pourquoi. Malgré tout, Antoine ne perd pas courage, il espère que sa famille sera fière de lui lorsqu'il obtiendra son brevet d'officier.

C'est, hélas ! pour une longue période la dernière lettre parvenue jusqu'à nous. Afin d'imaginer la suite de l'aventure militaire de notre mercenaire, nous sommes obligés de suivre les traces de son unité, le Bataillon valaisan.

Officier au bataillon Blanc lors de la campagne de Russie

Par décret du 15 novembre 1810, le Valais est annexé à la France et devient Département du Simplon. Les mercenaires valaisans deviennent ainsi, du jour au lendemain, des soldats français. Le bataillon du commandant Blanc resta cantonné à la frontière espagnole jusqu'en octobre 1811, se battant de temps à autre à Figueras et à La Jonquièrre, puis il reçut l'ordre de se rendre à Wesel, sur le Rhin, où il fut incorporé au II^e Régiment français d'infanterie légère. Ce régiment, composé de quatre bataillons, renforcé d'une compagnie d'artillerie (en tout 3600 hommes), faisait partie de la 2^e Division du 2^e Corps de la Grande Armée réunie par Napoléon pour sa campagne de Russie.

Est-ce ici que le sergent-major Dayer obtint enfin son brevet d'officier ? Peut-être, car la prochaine fois que nous le rencontrons, il est adjudant-major (= lieutenant 1^{re} classe).

Grâce aux «Souvenirs» du D^r Antoine Kampfen, chirurgien-major du bataillon jadis valaisan, nous savons que le II^e Régiment d'infanterie légère quitta Wesel le 28 février 1812 sous les ordres du colonel corse Casabianca et traversa l'Allemagne en faisant halte à Wolfenbüttel, Brandebourg puis Marienwerder, en Prusse. L'armée, forte de 475 000 hommes, fut passée en revue par l'empereur lui-même à Gumbinnen [Gambin, Lituanie], et franchit, près de Kovno [Kaunas, Lituanie], le Niémen pour entrer en Russie vers la fin juin. Ici, le 2^e Corps d'armée commandé par le maréchal Oudinot prit la direction de Saint-Pétersbourg, tandis que le gros de l'armée, sous les ordres de Napoléon, se dirigea droit vers Wilno (Vilna) et Moscou, qu'il occupa sans résistance après avoir battu les troupes du maréchal Michail Illarionovitch Kutusov à Smolensk et Borodino. L'avance du 2^e Corps d'armée fut stoppée par l'armée du général russe Wittgenstein à Polotsk,

sur la Dvina. Après une première courte victoire, le maréchal Oudinot décida d'établir un camp retranché en avant de Polotsk, pour y passer l'hiver. Mais l'incendie de Moscou et le début prématuré de l'hiver russe contraignit Napoléon à quitter ses quartiers d'hiver aux alentours de Smolensk et de précipiter la retraite, entraînant avec lui le 2^e Corps d'armée dans la débânde. Poursuivi et harcelé par la cavalerie russe de Wittgenstein, la traversée de la Berezina près de Studjanka devait tourner à la catastrophe pour les troupes françaises, affaiblies par les privations, les souffrances, l'indiscipline, le découragement et surtout le froid. À peine 5000 hommes de la Grande Armée atteignirent fina-



Traversée de la Berezina, le 29 novembre 1812 (lithographie de V. Adam, vers 1850).

lement, en pleine débânde, les bordssalvateurs du Niémen. Le II^e Régiment d'infanterie légère, auquel appartenait toujours le bataillon Blanc, fut un brin plus chanceux: des 3600 hommes du départ, environ 500 regagnèrent Kovno vers la mi-décembre 1812 – Antoine Dayer manquait, hélas! à l'appel.

**Prisonnier, puis officier
dans l'armée russe, et enfin colonel
de la Gendarmerie impériale**

Depuis octobre 1810, nous sommes sans nouvelles personnelles d'Antoine. Mais nous savons qu'il partagea le sort de son unité militaire, le bataillon Blanc, et qu'il prit part à la campagne de Russie. La tradition familiale – qui nous semble très plausible – veut qu'il tombât, blessé au combat, aux mains de l'ennemi. Le 8 décembre 1815, trois ans après l'anéantissement de la plus belle des armées françaises – Antoine Sierro, premier cousin et camarade de collège d'Antoine Dayer, devenu entre-temps chanoine du Grand-Saint-Bernard, écrit à son père, à Hérémence, que deux



Le maréchal Michail Illarionovitch Kutusov (huile de N. Yash, 1883).

voyageurs venant de Russie lui auraient raconté «que mon cher cousin Dayer est toujours prisonnier et on ne le laisse pas venir à cause qu'on le croit François», et il poursuit: «Ainsi je vous prie d'en avertir son père, mon cher oncle, qu'il aille trouver le Grand Baillif et qu'il fasse écrire par lui aux autorités de la Russie, dans la ville où il se trouve, et qu'il fasse en même temps constater qu'il est Suisse et non François...» Nous ne savons ni si des démarches ont été entreprises, ni si elles permirent de retrouver et de délivrer le prisonnier. Il semble bien qu'Antoine se soit remis à écrire à sa famille dès que les circonstances le permirent, mais ces lettres ont toutes disparu, sauf deux; nous y reviendrons.

La suite des renseignements concernant la vie aventureuse d'Antoine Dayer, nous la devons surtout à un «dossier de famille» déniché dans les Archives de l'État russe à Saint-Petersbourg (N° 1343), et aussi à un «état de service» d'Antoine Théodule Dayer, trouvé au même endroit, dans la section Histoire militaire (fonds 405, inventaire 5, acte 2361, pp. 2-8). Là, nous apprenons que l'adjudant français 1^{re} classe, avec rang de capitaine, citoyen du canton du Valais [Viliisky] en Suisse, qui est marié et père d'une fillette, s'est engagé, le 31 octobre 1817, comme capitaine dans le régiment d'infanterie de Borodine. Promu au grade de major le 29 avril 1820, il sera transféré dans le régiment d'infanterie de Narva comme commandant de bataillon. Ici, il sera promu lieutenant-colonel le 17 décembre 1824. Mais il quittera l'armée de son plein gré, le 20 avril 1825, pour entrer dans la gendarmerie impériale comme officier, le 19 août 1825. Régulièrement décoré des plus hautes distinctions, il y fera rapidement carrière: le 20 février 1828, il sera nommé colonel. Dans une des rares lettres de cette époque, conservées dans la famille à Hérémenche – elle est datée de Vologda, le 31 août 1829, Antoine décrit à son frère sa situation comme suit:

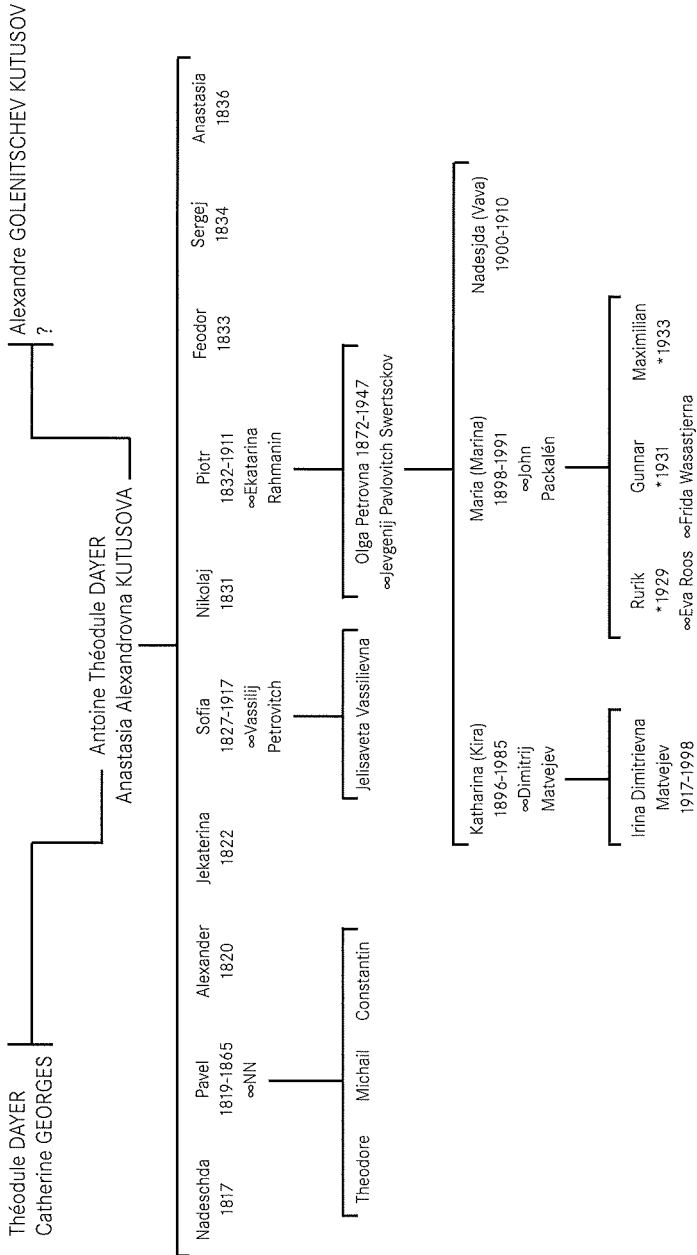
«... depuis trois ans, j'occupe une place stable dans le Corps de Gendarmes, je suis Chef de la 3^e Section (composée de trois Gouvernements, de Vologda, d'Archangel[sk] et d'Olonetz) dans le 1^{er} Arrondissement de ce Corps, où depuis six mois j'ai été avancé comme Colonel; vous pouvez bien concevoir, que tous ces bienfaits que j'ai reçus dans ma nouvelle Patrie me prescrivent un devoir de consacrer toute ma vie au service de mon Auguste Souverain l'Empereur Nicola, et que je dois préparer aussi mes enfans de manière à les rendre capables de servir honorablement leur Patrie, car je dois vous dire que ce n'est pas par circonstances seulement que je me nomme sujet de la Russie, mais que je le suis de cœur et d'âme.»

Mais revenons un peu en arrière. Selon la tradition familiale, Antoine Dayer aurait épousé la princesse russe qui avait soigné ses blessures... Nous savons aujourd'hui qu'Antoine a épousé, probablement en 1816, la toute jeune Anastasia Alexandrovna Golenitschev Kutusova, née en 1800, fille du capitaine Alexandre Golenitschev Kutusov, lui-même cousin du célèbre maréchal Michail Illarionovitch Golenitschev Kutusov, commandant en chef des armées russes opposées à Napoléon. Après avoir subi de graves défaites à Austerlitz, Smolensk et Borodino, et après avoir sacrifié Moscou, Kutusov, en fin tacticien, sut profiter de la mobilité de sa cavalerie cosaque dans les vastes étendues marécageuses de Russie, avec le terrible hiver comme allié – pour anéantir la Grande Armée. Le lien de parenté d'Anastasia – issue de la haute noblesse russe – avec le prince de Smolensk, le vénéré vainqueur de la Grande Guerre nationale, a évidemment facilité l'adaptation de son mari et favorisé grandement sa carrière en Russie.

Le couple semble s'être établi à Vologda [environ 420 km au nord de Moscou]. Selon l'«état de service», la famille possédait des terres avec une cinquantaine de paysans aux environs de cette ville. Mais les postes occupés successivement par Antoine Dayer dans l'armée, puis dans la gendarmerie impériale, exigeaient de lui de fréquents et longs déplacements: la 3^e section du 1^{er} Arrondissement de Gendarmerie, dont il était le chef, était composée des trois Gouvernements de Vologda, d'Archangelsk et d'Olonetz. Elle couvrait un immense territoire allant de Tver [l'actuelle Kalinine, environ 150 km au nord-ouest de Moscou] et Jaroslavl [250 km au nord de Moscou] jusqu'à la mer Blanche [1000 km au nord de Moscou]. D'abord, Antoine fut rattaché au gouvernement de Vologda, puis il fut transféré au gouvernement de Jaroslavl, le 21 décembre 1831, et, finalement, au gouvernement de Tver, le 23 février 1833. Mais il était souvent détaché à des tâches spéciales, ainsi, par exemple, à Ust'-Sysolsk et dans la région de Nikolsk en 1828, dans la région de Varnavinsk dans le gouvernement de Kostrama en 1832, dans la région de Bejetsk en 1833, ou à Torschok en 1834 et 1835. Et, souvent, sa femme l'accompagnait dans ses voyages. Il n'est donc pas étonnant que certains des enfants du couple Dayer-Kutusov aient été baptisés à Vologda, d'autres à Tver ou à Jaroslavl (pour ceux-ci nous possédons des copies des actes de baptême), les autres probablement ailleurs encore... Entre 1817 et 1836, dix enfants ont vu le jour, six garçons et quatre filles [cf. généalogie].

En 1831, le colonel Dayer eut enfin la satisfaction de voir le Comité de la noblesse du Gouvernement de Jaroslavl l'inscrire dans les registres de la noblesse du Gouvernement – ceci sur la base d'un *oukase* de l'impératrice Catherine II la Grande, daté du 21 avril 1785, et d'un autre

Généalogie Dayer-Kutusova



du tsar Alexandre I^{er}, daté du 2 avril 1801. Malgré la carrière militaire et civile exemplaire d'Antoine Dayer dans l'empire russe, il est permis de penser que la position de la famille de son épouse dans la hiérarchie de la noblesse russe y était aussi pour quelque chose. Le Comité lui délivra un acte scellé certifiant que lui et son épouse avaient été inscrits dans la troisième partie du Registre de la noblesse de la ville et de la région de Jaroslavl. Déjà avant, Antoine avait pris l'habitude de signer ses lettres «d'Ayer». (Dans les écrits officiels de Russie, nous trouvons en général la graphie «Deier».)

Nommé gouverneur de la ville de Charkov, en Ukraine, par le tsar Nicolas I^{er} en 1837, Antoine ne pourra en fait jamais prendre possession de son nouveau poste. Le 20 décembre 1837, quelques semaines avant son 49^e anniversaire, il succomba à une maladie du foie, comme l'atteste le médecin qui l'a soigné à Jaroslavl. Lors d'une des visites du couple Pakalén aux Archives de Saint-Pétersbourg, Frida a noté de sa propre main qu'Antoine Dayer aurait été enterré dans le petit village de Jalovets, près de Vologda; c'est peut-être là que la famille possédait des terres avec une cinquantaine de paysans. Antoine laissa derrière lui une jeune veuve de 37 ans avec dix enfants, la plupart en bas âge.

Anastasia et les enfants Deier

C'est elle qui, avec l'aide de ses parents établis à Vologda, et du tuteur légal Alexandre Nikolajevitch Levatshev, éleva la grande famille tout en s'efforçant de donner à ses enfants une instruction solide, «de manière à rendre ses enfants capables de servir honorablement leur Patrie», comme l'aurait voulu Antoine lui-même (cf. lettre du 31.08.1829).

Le chef de la Gendarmerie, le comte Alexander von Benckendorff, qui avait eu Antoine Dayer une dizaine d'années sous ses ordres, intervint personnellement auprès du ministre de la Guerre, le comte Schernyschov, afin qu'Anastasia puisse placer deux de ses fils: Nicolaj, 7 ans, et Piotr, 6 ans, dans le Corps des Cadets d'Alexandrov. La décision positive de Sa Majesté le Tsar lui fut annoncée le 28 avril 1838.

La descendance finlandaise d'Anastasia garde le souvenir (et les preuves) que leur aïeule était liée d'amitié avec la cour impériale. Elle conserve soigneusement huit lettres écrites en français par la tsarine Alexandra Feodorovna et trois autres écrites en russe par la tsarine Maria Alexandrovna. Ces lettres sont le seul indice du fait qu'Anastasia a été nommée directrice de l'Institut Sainte-Catherine à Moscou en 1852, et qu'elle l'est restée jusqu'à sa mort en 1867. Cette école était fréquentée, à l'époque, par les jeunes filles de la haute noblesse russe.

Madame de Dayer. Avant que les élèves de l'institut de S^{te} Catherine de Moscou, désignées pour la sortie, ne quittent ce paisible asyle de leur adolescence, j'ai désiré vous exprimer mes sincères remerciemens pour la sollicitude maternelle, que vous n'avez cessé de leur vouer durant tout le temps, qu'elles se sont trouvées sous votre direction. C'est par une lettre du Prince Galitzine que j'ai appris combien ce

Début d'une lettre, datée du 15 février 1858, écrite de Moscou par la tsarine Alexandra et adressée à l'épouse du mercenaire Dayer.

Nous ne connaissons malheureusement que le destin de trois des dix enfants d'Antoine: Pavel, Sofia et Piotr.

1. Pavel [Paul] Antonovitch Deier est l'aîné des fils. Il avait 18 ans lorsque son père meurt. Selon une indication dans l'«état de service» de ses fils, il choisit la carrière de son père et décéda dans la fleur de l'âge, en 1865, comme lieutenant du gouvernement de Jaroslavl.

Sa veuve – nous ignorons son nom – se remaria avec le prince Drutzkoy, et c'est lui qui s'occupa apparemment de l'éducation des enfants Deier, dont nous connaissons le nom de trois d'entre eux: Théodore, Michail et Constantin.

Les deux premiers sont les auteurs de la lettre du 29 décembre 1879 au préfet du Collège de Sion, publiée dans la *Nouvelle Gazette du Valais*.

Les jumeaux Michail et Constantin, nés le 20 janvier 1859 à Astafievo près de Podolsk (non loin de Moscou), élèves d'un gymnase moscovite, ont tous deux, d'abord, fait carrière dans l'armée.

Constantin s'engagea en 1876, après avoir quitté le gymnase après la 6^e classe, comme volontaire dans le 1^{er} Régiment hussard Sumsky, fréquenta l'École militaire de cavalerie à Tver, fut promu sous-officier puis porte-étandard et finalement cornette [officier subalterne dans la cavalerie]. Pour des raisons de santé, il dut quitter l'armée et s'établit, célibataire, à Moscou, en 1882.

Son frère Michail s'engagea, après avoir terminé le gymnase, en 1880, comme volontaire dans le 13^e Régiment uhlan (= lancier) de Vladimir, fréquenta également l'École militaire de cavalerie à Tver, et fut promu porte-étandard, puis cornette et enfin lieutenant. Transféré dans la réserve en 1888, nous le retrouvons, toujours célibataire, comme inspecteur fiscal dans le gouvernement de Voronej [500 km au sud de Moscou], en 1892. (Archives de l'État russe à Saint-Petersbourg, section Histoire militaire, fonds 400, inventaire 9, acte 22478, pp. 319-322, et acte 10065, pp. 91-96.)

2. Sofia Antonovna Deier, née en 1827, est la troisième des filles d'Antoine. Elle a 9 ans lors du décès de son père. De son mariage avec Vassilij Petrovitch, elle eut deux enfants, un fils mort jeune en Russie, et une fille, Jelisaveta Vassilievna Petrovitch.

Lorsque, en 1917, la Révolution d'Octobre éclata, suite au mécontentement des masses et aux graves problèmes de ravitaillement de la population, Sofia, alors âgée de 90 ans, quitta Saint-Petersbourg avec sa fille pour se mettre à l'abri à Terijoki, en Carélie (Finlande), où la famille Deier possédait une résidence de vacances.

La même année, Sofia mourut à Terijoki et sa fille, dont le mariage avec un certain Strijevski était resté sans enfants et s'était brisé, chercha refuge en France. Elle s'établira finalement à Biarritz, où, après 1917, se retrouvaient de nombreux émigrants russes; elle y termina très probablement sa vie.

3. Piotr [Pierre] Antonovitch Deier, né le 7 janvier 1832 à Vologda, est sans doute le plus connu des descendants d'Antoine Dayer. On trouve une courte notice biographique dans le *Dictionnaire biographique russe [Russky Biografjesky Slovar]*.

Après avoir été admis, avec l'autorisation expresse du tsar, à 6 ans, dans le célèbre Corps des Cadets d'Alexandrov, il fit des études

Piotr Deier (1832-1911).



de droit à l'École supérieure impériale à Saint-Pétersbourg, où il termina avec succès ses études en 1851.

Entre 1852 et 1866, il servit dans l'exécutif du Sénat impérial à Saint-Pétersbourg, puis il fut déplacé à Moscou, où il travailla d'abord comme plus proche collaborateur du président du Tribunal du district et, dès 1870, comme président du tribunal. En 1877, il fut appelé au Sénat de Saint-Pétersbourg, où il fonctionna d'abord comme premier rapporteur.

Dès 1881, il présida la section du Sénat qui devait s'occuper des crimes politiques. Il était, en 1882, président du tribunal qui intenta le procès aux vingt révolutionnaires du parti «La volonté du peuple», accusés des attentats du 9 au 15 février 1882. Les meneurs furent condamnés à la pendaison, les autres aux travaux forcés. Le procès contre ces précurseurs de la Révolution russe entra dans l'histoire sous le nom de «procès des vingt» et semble avoir créé la réputation du président Deier de «cruel et mesquin» dans les articles de journaux de l'époque.

Piotr prit sa retraite en 1906. Il avait été marié à Ekatarina Rahmanin, décédée à Saint-Pétersbourg en 1885 déjà, et était père d'une fille: Olga Petrovna.

Il parlait très bien le français, comme c'était d'usage dans l'aristocratie russe au XIX^e siècle, et on dit qu'il était également un excellent pianiste, bref, un homme très cultivé. Chaque année, il passait environ trois mois à l'étranger. Après sa mise à la retraite, il s'occupa intensivement de l'éducation de ses trois petites-filles: Kira, Marina et Vava, en les familiarisant avec les grands classiques de la littérature française et russe, avant qu'elles fussent envoyées dans un institut pour jeunes filles, afin d'acquérir une formation conforme à leur rang.

Après sa retraite, Piotr habita dans la famille de sa fille, dans un grand appartement au Zagorodnyi Prospekt 23, à Saint-Pétersbourg. Il mourut le 15 juillet 1911 à Pavlovsk, où la famille passait l'été, et fut enterré au cimetière de Novodevitsch à Saint-Pétersbourg.

Le 1^{er} janvier 1901, Piotr avait reçu l'Ordre de Saint Alexandre Nevskij avec diamants, l'une des plus prestigieuses décorations de l'empire russe. Dans le calendrier de l'État de 1910, il figurait encore comme Conseiller privé de la Cour.

3.1 Olga Petrovna Deier, fille unique de Piotr, est née en 1872 à Moscou. Elle perdit sa mère à l'âge de 13 ans. Après la formation d'usage pour les jeunes filles de la haute aristocratie russe, dans un institut, elle devint – certainement grâce au rang élevé de son père – dame d'honneur de la tsarine Maria Feodorovna (épouse d'Alexandre III) et

épousa, en 1889, Jevgenij Pavlovitch Swertschkov, un ancien élève de l'École supérieure impériale des juristes à Saint-Pétersbourg. Jevgenij, fils de Pavel Swertschkov et de Ekatarina Kusmin-Pervago, né en 1868, travailla dès la fin de ses études comme directeur de la section militaire au ministère de l'Intérieur à Saint-Pétersbourg. Il a été l'un des initiateurs du Club d'aviation russe qui s'occupa surtout de la construction d'avions, et sa femme Olga a été la première dame du Club. Le couple Swertschkov-Deier eut trois filles: Ekatarina, dite Kim, Maria, dite Marina, et Nadesjda, dite Vava.

Lorsque, en octobre 1917, la Révolution éclata et que les insurgés assouvirent leur haine de l'administration tsariste à Saint-Pétersbourg, la famille quitta précipitamment son appartement de la rue Troitskaja 11, en y laissant occupation, foyer et fortune pour se mettre à l'abri à Terijoki, en Carélie (Finlande), dans sa résidence d'été. Le 6 décembre 1917, la Finlande, Grand-Duché sous l'Empereur de Russie, proclama son indépendance et la frontière entre la Finlande et l'URSS devint de plus en plus hermétiquement close. Bientôt la famille dut se rendre à l'évidence: un retour à Saint-Pétersbourg n'était plus envisageable.

Jevgenij Swertschkov s'occupa de la distribution de l'aide américaine aux émigrants russes en Finlande et se mit à peindre des portraits, des natures mortes et des paysages pour nourrir sa famille. Après quelques années d'exil à Terijoki, la famille s'établit à Helsinki, où Jevgenij mourut en 1937, et son épouse dix ans plus tard.

L'aînée des filles, Ekatarina (Kira), née en 1896 à Saint-Pétersbourg, avait épousé Dimitrij Pavlovitch Matvejev, un officier et juriste qui disparut dans les troubles de la Révolution. Son second mari, Sergej Vassiliewitch Kojevnikov, disparut en 1926, lors d'une mission secrète en Union soviétique.

Son troisième mariage, avec le comte Willy Stewen-Steinheil, fut dissous. Kira, qui vivait à Helsinki, décéda en 1985, en ne laissant qu'une fille, issue de son premier mariage.

Irina Dimitrievna Matvejev, née en 1917 à Saint-Pétersbourg, s'était engagée dans la politique communale et vivait comme journaliste à Helsinki, où elle mourut en 1998.

La seconde des filles Swertschkov-Deier, Maria (Marina), née en 1898, épousa un homme d'affaires aisé issu de la minorité suédoise en Finlande, John Packalén. Le couple eut trois fils: Rurik (*1929), Gunnar (*1931) et Maximilian (*1933).

Marina mourut à Helsinki à un âge respectable, en 1991. Sachant que ses trois fils ont des enfants et des petits-enfants, nous croyons



Olga Deier/d'Ayer-Swertschkova (1872-1947) avec ses trois filles (de g. à d.): Marina (1898-1991), Vava (1900-1910) et Kira (1896-1985). Photo prise à Tsarskoje Selo vers 1900.

pouvoir affirmer que la descendance finlandaise d'Antoine Théodule Dayer d'Hérémence semble assurée pour des générations encore...

La troisième des filles Swertschkov-Deier, Nadesjda (Vava), née en 1900, est décédée en Russie à l'âge de 10 ans déjà.

Voilà nos connaissances certifiées à ce jour sur la vie mouvementée d'Antoine Théodule Dayer et sur sa descendance. Nous les devons surtout aux recherches déterminées et opiniâtres du couple Frida et Gunnar Packalén-Wasastjerna. Grâce à eux, nous connaissons les ramifications de son arbre généalogique en Finlande. Mais que savons-nous de la descendance de ses fils Alexandre, Nikolaj, Feodor et Sergej, et des petits-enfants de Pavel, tous restés en Russie? Hélas! pratiquement rien. Il est à espérer que quelques Deier aient survécu à la Révolution de 1917, au régime totalitaire et sanguinaire de Staline et aux terribles années de guerre, bien que tous, sans exception, appartenaient à la haute aristocratie russe, très dévouée au tsar. Peut-être qu'un jour un descendant survivant se présentera à Hérémence, à la recherche de ses racines, comme le firent Frida et Gunnar Packalén en 1998.

P.-S. – Malgré ces recherches et ces découvertes, nous ne savons toujours pas si la plaisante histoire de l'attribution du titre de «comte de la Bachanna» à Antoine Théodule Dayer par le Conseil communal d'Hérémence est vraie, ou si elle a tout simplement pris naissance dans l'imagination fertile d'un conteur... Consolons-nous avec le dicton italien: «*Se non è vero, è ben trovato.*» ❀

Lettres d'Antoine Théodule Dayer, 1808-1810

Première lettre [décembre 1808 (?)]

Mon tre cher peres

J'ai l'honneur de vous adressé deux ligne pour vous faire voire le sort d'un brave millitaire, car je vous sé écrit depui Perpignan en entren en Espagne et je ne reçu aucunes reponse. Je suit surprit de cella, je ne sait sis vous moblié au cet que cella veu dirre, mais j'espere pourtant as, mon cher pere, que cella soit, ensi que de ma chere mere. J'ai bonne esperence, Dieu soit luér.

Je recommence a vous prié de secur pour mon avancement, mon cher pere, car vous, en prient de grace pour mois Monsieur le président, vous pouvé beaucoup faire pour mois, mon pere, savai vous cet qu'il me fait croires, cet que j'ai reçu de bonne parolle de mon Colonelle, et cella avecque votre bonte paut beaucoup faire pour mon avancement. Je vous prie, mon cher pere, s'il vous plet, ensi que ma tre cheres mere.

Tres cher pere, soyé pas malcomptent que j'ai pris cet etat, car cet le mien. Moyenant votre bonne protection et de Monsieur le président, car vous et le président vous pouvés parler les Cheff de la Republique. Pour cella je vous prie, mon tre cher pere.

Recevé, s'il vous plet, les pryeres d'un honete et brave gairrier, car avec le temps les jeunes jenie (*gens*?) il seront obligé de partir par force.

Et qu'il aye sollement pas peur que le sergent Dayer les eparnes: j'espere de passe sergent mayor, je vous prie de me recomendé.

Nous avont pris Rose le 8 du mois [8. 12. 1808] avecque deux mille six cent brigent prissonnier, et les Angle ont fait sotté un fort en l'air par mine. Nous avon beaucoup perdus du monde, et nous venon de tirer les canon pour les victoire de l'Andallosie.

Nos bataille, je prans pas les detaille pasque l'on ses bat tout les jour.

Je finis en vous prien et salluent de tout mon cour et je vous sallue de tout mon cour pere, mère, frere et seur, aussi monsieur le president Dayer.

Voullié bien me faire cet plaisir de cet que je vous demande, mon cher pere et mere. Je vous sallue et je me recomande à vos [*reste illisible*] ... et maternelle.

Je vous suete bonne sante en finissen avecque l'honneur d'etre votre devue fils

Antoine Dayer, sergent dans le Bataillon Valaisan
a Perpignan Sis vous mouricié (?)

[adresse:]

A Monsieur
Theodulle Dayer, negosien
a Sion En Hermence en Suisse
A Heremence par Perpignan, Lion et Geneve

Deuxième lettre [1809]

10^e Division Militaire

Prats de Molle le 29 mars 1809

Mon cher pere,

J'ai l'honneur de vous transmettre cette lettre pour le mien et pour votre enterré, cett à dire pour vous prié de vous transporter desuite che le Consail d'Etat ou che quelun qui vous connoissé, et les prié pour mois, car je sait que le Consail va nomé deux officier aujourd'hui. Le cheff a ecrit au Consail pour cella, taché, mon cher pere et mere de pouvoir obtenir cella pour mois, et adressé vous à quelque amis qu'il vous éderont, et surtout mon cher pere, je vous prie de vous si bien prendre pour cella, prenné compassion de votre fils, je vous prie de tout mon cour, mon aimable pere.

Daigné mecouté, mon tres cher pere, je vous prie de tout mon cour, faite moi cette grace.

Mai j'espere que vous le faire, mon cher pere, et en meme tempt adressée vous à Monsieur le Curet, qu'il vous donnera un coup de main, il aura beaucoup de pouvoir. Faite lui voir ma lettre et faite lui mille compliment de ma part, esique à Monsieur le President Dayer.

Mon cher pere, je me porte bien. Je voudré que vous et ma maire et frerre et seour soyont de meme. Je vous sallue de tout mon cour ensi que ma chere mere.

Je suit votre tre obeyssent fils

Antoine

Sergent au Bataillon Valaisan

[Adresse:]

a Monsieur
Theodulle Dayer
Négossiant à Hérémente en Vallais
en Suisse à Sion

Troisième lettre [1809]

Mon cher pere,

Je profite de cette occasion pour vous faire savoir que grace à Dieu je me porte bien. Je vous dit que je part aujourd'hui pour le schiège de Girone, le sergent major Zuffrez, mon tre cher amis, vous remettra cette lettre. Je vous prie, mon cher pere, s'il etet possible de menvoyé quelque argent, quant j'aure join le Bataillon de guerre je vous repondre pour Sepay et Pralon. Mon tre cher pere, taché pour mon avancement, et sil notre Comendant vient au pays, allés chez louis, car il ett tre bon pour mois. Remerciée le bien de ses bontes.

Mon cher pere et mere, je vous prie d'avoir soin de mois de tout mon cour.

Je vous prie prenne cette lettre à la hate, je vous sallué en partan à l'avant poste.

J'ai l'honneur d'être votre obeycent fils

Antoine Dayer

Sergt major

[Verso:] Recevè s'il vous plet le sergent major Zufferez avec honneteté.

[Adresse:]

a Monsieur

Monsieur Theodulle Dayer, Negossiant

a Heremence en Souisse en Vallais

a Heremence

Quatrième lettre

Bagniolas, le 10 mars 1810.

Mon tre cher pere,

Je vous annonce avec plesir que Monsieur Blanc est notre Chef, et que par mes merite il vas me présenté pour sous lieutenant au 1^{er} jours. Monsieur le Commendant me la anoncé en me disant de vous ecrire pour que vous apuyée aux prêt du Conseil d'Etat, et que cette demande soit accordée; ensi mon cher pere, faite de toute que je puisse reussir, porté vous aux prêt de ceux qu'il peut faire quelque chose.

Je me recomende à Monsieur le presidant Dayer et je lui fait mill compliment.

Mon cher pere, allés che Monsieur le Chanoine Blanc et remercié le pour le Chef, ditte lui qui me recommande à Monsieur le Chef.

Ensi mon cher pere, ausitot que vous sauré que les presentations seront à l'Etat, travaillee pour que je soit le premier de ceux qui seront présenté et pui faite moi passé l'extrait de Baptême signé du presidant, du Ballif et du Consul français. Et ausitot que je serait présenté, au que le brevet sort, vous m'enverray d'argent au remettre à Monsieur Blanc.

Mon cher pere, je vous prie de tout mon cour de faire votre possible, je serait votre tre obeyssant fils

Je vous salué avec un ceour fillial, pere et mere ensi que les freres et seour

Antoine Dayer

Sergent major

[Adresse:] a Monsieur
Monsieur Theodulle Dayer
a Heremence en Vallais
par Perpignan, Lion et Geneve

Cinquième lettre

Port la Garde, à Prats de Mollo, le 18 octobre 1810.

Mon tre cher pere,

J'ai reçu votre lettre dans laquelle vous m'avé envoyé mon extrait de Baptême, laquelle ma poin fait plesir, de savoir que j'éte preposé officiers et il paraît que celle vous interaisse peut. Je consoi bien que vous voullé faire aucune dépenses pour moi à cet égar, vous me ditte que je ferai honneur à la famille et à la commune en me bien conduisant. Je menqueré pas de me faire une gloire d'acquérir des merites de toute maniere pour la famille, mon sang je l'oubliéré jamais, croyé le mon cher pere er mere. Oui le sang d'une brave famille comme est la notre, comme vous et autres parent l'on conservé, est de glorifier, mai l'ingratte, la mauditte commune d'Heremence, je ne ferait poin de gloire pour elle, au contraire tout en mal pour elle. Il y existe dans cette commune que Monsieur le presidant Dayer et vous à estimer, le reste ne save pas connaître le leur et de l'autre profit.

Vous me parlé de penser toujours à Dieu. J'y penseré jamé mieux que j'y pense et d'ailleur un malheureux comme moi de la maniere que vous me menassie ne doit pas y penser. Monsieur Gaillard vous dira de la maniere que je suit, si je ne suit pas bien estimée au Corp. J'ai aquiter le Bille que le dit Gaillard avé de moi, il vous le dira bien. Je vous remercie, mon cher pere, des propo que vous tené en disant que vous voudrié me deherité. Je nai pas fait des cas pour cella, s'il faut, j'ai des certificat du Corps à

cet egar. D'ailleur il serait pas de votre gloire de faire une chose pareille à un fils qui ferat, croyé le, des merites (?).

Serait il agreable pour vous pere et mere, frere et seours, de me voir dire que si votre ydée est tel, que je suit obligé de mexilé de ma patrie, je le croi pas.

Ditte à ma mere, frere et seour, que je suit etonné de les voir si froi à mon egar une simple salutation à un frere qui les estimé tant.

Je croi, mon tre cher pere, que la premiere lettre que vous m'ecrivé, elle serat plus agreable pour moi. Je revient à mes interets et ceux de la famille, faite donc s'il vous plait votre possible pour moi. Je croi que vous et ma mere, quant mon brevet viendra, vous me ferai faire honneur à mes affaires. Je me recommande bien à Pierre Dayer, le Presidant.

Croyé, mon cher pere et mere, que je ferait tout pour vous. Je serait bien reconnais-sent ensi qu'a mes frere (et seour?).

Je suit toujours votre obeysen fils Antoine Dayer.

[Adresse:] a Monsieur
 Monsieur Theodulle Dayer
 a Heremence

Lettre d'Antoine Sierro (cousin d'Antoine Dayer)

Cher Père!

Dapres des nouvelles que je viens de recevoir des deux voyageurs venant de la Rusie, qui me disent que mon cher cousin Dayer est toujours prisonier et on n'est le laise pas venir a cause qu'on le croi françois, ainsi je vous prie d'en avertir son Père, mon cher oncle, qui l'aille trouver le Grand Baillif et qui fasse ecrire par lui aux autorités de la Rusie, dans la ville ou il cest trouve et qu'il fasse en même tems constater qu'il est suisse et non françois, ainsi noublié pas de faire executer cette demarche. Donné moi de nouvelles de Joseph, s'il travaille bien et s'il est sage. Moi je me porte bien, Dieu soit loué, j'espere que vous en ires (?) de même.

Votre devoue fils Ant. Sirro, C.R.

[Adresse:] à Monsieur
 Monsieur Antoine, fils de Nicolas Sirro de Proluc
 par Sion etc. a Heremence

Lettres d'Antoine Dayer, de Russie

Première lettre: 31 août 1829

Vologda en Russie, ce 31 aust 1829

Mon cher frère!

La nouvelle de la mort de mon cher Papa, que vous m'apprenez dans votre lettre du 31 juillet, m'a sensiblement affecté, d'autant plus que je n'ai pas eu le bonheur de me trouver avec lui à ses derniers moments, et recevoir sa bénédiction paternelle, quoique je suis bien persuadé qu'il me l'accordait dans son cœur; je suis bien chagriné aussi de n'avoir pu lui rendre tous les soins d'un fils respectueux aux derniers instants de sa vie, mais les devoirs de la place que j'occupe maintenant en Russie, et ma nombreuse famille ne me permettent pas même de songer à faire un voyage en Suisse. Veuillez mon cher frère, ne pas me priver de la satisfaction de recevoir de vos nouvelles, soyez persuadé que, quoique éloigné de mes parens depuis si longtems, mon cœur ne les chérit pas moins tendrement: Quant au silence que vous me reprochez d'avoir gardé pendant si longtems, je ne suis nullement coupable, car j'ai écrit plusieurs fois à mon cher père, sans recevoir aucune réponse à mes lettres, ce qui m'a toujours bien affligé.

Je suis informé par votre lettre que feu notre père vous a laissé une partie du bien par testament, et vous me confirmez que sa volonté en mourant était que je vous cède la petite partie de l'héritage qui peut me revenir du reste du bien, si je ne viens pas moi-même habiter la Suisse; regardant comme sacré le moindre désir de mon cher père, je vous prie sans aucune forme de procédure de m'envoyer au moins mille écus pour la part qui me revient, et je ne prétendrai plus à rien (excepté s'il pourrait à l'avenir nous survenir quelque héritage de nos autres parents), je crois que vous ne trouverez pas mes prétentions exorbitantes, et que vous m'enverrez sans tarder cette petite somme; si je n'avais pas sept infans, je vous aurai cédé ma part sans rien prétendre, car grace aux bontés de mon Auguste Souverain, j'ai des appointements, avec les quels j'aurai pu subsister sans nécessité moi seul, mais ayant tant d'enfans cela me devient impossible.

Quant à ce qui me regarde, mon cher frère, je vous dirai que j'ai été avancé au Régiment de Narwa, où j'ai servi en 1824 comme Lieutenant-Colonel, de quoi j'ai informé mon père; et depuis trois ans j'occupe une place stable dans le Corps de

Gendarmes, je suis Chef de la 3^e Section (composée de trois Gouvernements, de Vologda, d'Archangel et d'Olonetz) dans le 1^{er} Arrondissement de ce Corps, où depuis six mois j'ai été avancé comme Colonel; Vous pouvez bien concevoir, que tous ces bienfaits que j'ai reçu dans ma nouvelle Patrie, me prescrivent un devoir de consacrer toute ma vie au service de mon Auguste Souverain l'Empereur Nicola, et que je dois préparer aussi mes enfans de manière à les rendre capables de servir honorablement leur Patrie, car je dois vous dire que ce n'est pas par circonstances seulement que je me nomme sujet de la Russie, mais que je le suis de cœur et d'âme. Cependant cela ne m'empêche pas de faire des vœux sincères pour le bonheur des lieux qui m'ont vu naître, et surtout pour mes parens que je chéris bien tendrement.

J'espère, mon cher frère, que vous ne tarderez pas à me donner une réponse sur ma lettre, et si vous m'envoyez l'argent je vous enverrai ensuite une quittance, en attendant je vous envoie un billet que vous pouvez présenter sur la demande que je vous fais. Vous pouvez m'envoyer votre lettre à l'adresse qui sera jointe à la mienne, et remettre l'argent en Suisse à l'indication de Monsieur Bourkard notre compatriote, qui a un comptoir à Moscou, et qui me remboursera ici, par le moyen du quel je vous fais parvenir cette lettre, afin qu'elle n'ait pas le sort de toutes les autres qui si sont perdues.

Je vous prie d'embrasser ma sœur et de saluer tous mes parens; ma femme et mes enfans vous saluent aussi. Adieu mon cher frère, en vous embrassant je vous souhaite tout le bonheur possible, et je suis pour toujours

Votre dévoué frère
Antoine d'Ayer

Deuxième lettre: 4 avril 1830

Vologda, le 4 avril 1830

Mon cher frère!

J'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre datée du 5 novembre, à laquelle je n'ai pu répondre jusqu'à présent à cause de quelques voyages que j'ai été obligé de faire pendant ce tems. Je désire de tout mon cœur que la mienne vous trouve en parfaite santé.

Comme je vois d'après ce que vous me dites, que vous n'ajoutez pas tout-à-fait foi à ce que je soi véritablement Antoine d'Ayer votre frère, je vous avoue que je suis tout offensé de ce doute, et je vous prie d'être persuadé que je suis trop honnête homme pour m'approprier la moindre bagatelle, qui ne m'appartienne à juste titre et que je ne prendrai non seulement une si pauvre petite somme, comme celle que vous me proposez, pour avoir quelques reproches à me faire, mais la plus grande fortune ne pourrait ébranler ma conscience; pour vous prouver que je suis effectivement Antoine d'Ayer votre frère, je dirai que nous devons avoir entre-autre biens une pièce de prés nommée Bachanna, que feu mon père a acheté dans mon enfance, chez Monsieur de Torrenté de Sion, et que cette pièce confine à la Commune de Vex, et quoique je sois parti bien jeune de la maison, il me souvient, que nous avions encore notre partie à la montagne appelée Ochera, où les vaches paissaient tout l'été. Je crois que ces particularités pourront vous convaincre, que ce n'est pas un étranger, qui vous abuse; d'ailleurs je n'aurai jamais pu être reçu au service de mon Auguste Souverain l'Empereur de Russie si on n'avait de preuves certaines du rang que j'ai occupé dans l'armée Française en entrant dans laquelle le lieu de ma naissance était connu.

Je vous envoie donc la quittance que vous désirez avoir et vous prie de me faire tenir l'argent sans tarder, je vous prouve par cela que je suis plus confiant que vous, et que je juge les autres par les sentiments d'honnêteté, qui me guident dans toutes mes actions.

Vologda, le 4 avril 1830.

Vous remettrez l'argent au beau-frère de M. Bourkart, à M. Emanuel Schnell à Basle.

Adieu mon cher frère, je vous prie de dire bien de choses de ma part à ma sœur Marie et à votre épouse; ma femme vous fait ses complimens et moi je me dis pour toujours avec les sentimens d'une amitié sincère

Votre dévoué frère
Antoine d'Ayer

Je vous prie mon cher frère, de ne jamais adresser vos lettres que tout droit à mon nom à Vologda, car la Princesse Dolgorouky a quitté Moscou; je vous prie aussi de ne jamais donner mon adresse à personne et dites à ceux qui voudraient s'adresser à moi, que je ne puis rien faire pour leur être utile en Russie.

Joseph Pfefferkorn de Sion m'a écrit de Fribourg qu'il avait l'intention de quitter la Suisse, conseillez-lui, je vous prie, de rester chez lui car il serait encore plus malheureux dans un pays étranger sans ressources.

[En marge:]

Moi je ne puis qu'a... entretenir ma famille avec mes faibles ressources et pa... Section je ne puis absolument rien faire pour...

[Adresse:]

à Monsieur

M. Pierre d'Ayer, fils de Theodule, conseiller à Hérémence
Canton du Valais en Suisse à Sion

[Quittance]

Je soussigne de main propre, confesse et atteste que je vends et cède par vente pûre et irrévocable pour moi et mes héritiers, à Pierre Dayer mon frère, et à mon beau-frère Joseph-Marie de Sirro, faisant pour sa femme Marie de Sirro née Dayer, scavoir tout le restant de mon héritage provenant tant de mon père que de ma mère, pour le prix fixe de mille écus bons, soit que cet héritage vaille de plus soit qu'il vaille moins; dont je confesse être plainement et entièrement payé et satisfait, c'est pourquoi je donne aux susdits acheteurs plaine et entière quittance.

Vologda en Russie ce 4^e Avril 1830.

Antoine d'Ayer, Colonel au service de sa Majesté l'Empereur de toutes les Russie.

Brigue. Une visite du château Stockalper

Gabriel Imboden

En mai 2007, une visite passionnante, guidée par M. Gabriel Imboden, historien, nous a fait découvrir le château Stockalper. Merci à l'auteur d'autoriser ici la retranscription du chapitre « Visite du château », extrait de la brochure¹ consacrée à cet étonnant ensemble de bâtiments.

Le château abrite aujourd'hui l'administration communale, le Tribunal d'arrondissement, le Registre foncier, l'Institut de recherche sur l'histoire de l'arc alpin, la galerie d'art «Matze» et la cave-théâtre. Ainsi le château n'est-il pas endormi dans un sommeil de musée: il est au contraire animé par la vie de la population de Brigue.

Au-delà de l'escalier arrière, on accède, en passant par le portail en serpentine similaire à celui de l'entrée principale, au couloir du rez-de-chaussée. Les corridors de plus de trente mètres de long, qui ne reçoivent de lumière qu'à leurs deux extrémités, sont austères et sombres. Les encadrements de porte massifs renforcent cette impression: ils sont en faux marbre. Il est vraisemblable que les successeurs de Stockalper ont terminé les travaux à l'économie. Une grille de fer forgé travaillée avec art et comportant des éléments des armoiries Stockalper (bâtons, tour, griffon, couronnes) ferme le rez-de-chaussée. Elle est de même facture que celle qui se trouve à la sortie de la cour donnant sur le jardin.

Salle bourgeoise

Par un escalier relativement malcommode du fait de la hauteur de ses marches, on atteint la salle bourgeoise au 1^{er} étage. Pourquoi cette appellation? La question reste ouverte: en effet, la salle n'appartient pas à la Bourgeoisie; cependant elle est meublée de sièges aux armoiries des familles bourgeoises et qui, entre autres, proviennent de ses collections. C'est la seule pièce du château qui ait conservé ses lambris d'origine. Des allégories en grisaille, naïves, énigmatiques

1. Gabriel Imboden, «Le château Stockalper à Brigue», traduction Françoise Vannotti. Berne: Société d'histoire de l'art en Suisse, 2005 (Guides de monuments suisses SHAS; N° 778).

pour certaines (notamment Diogène et Alexandre, Lucrèce, la décapitation de saint Jean, Cimon nourri dans sa prison par le lait de sa fille, un meurtre rituel sur un garçon crucifié) ainsi que des vues de villes – dont Brigue – et de ports ornent les embrasures des fenêtres. Au mur pend la bannière de la Bourgeoisie de Brigue. Les deux statues de bois se trouvaient à l'origine dans les niches de la façade principale de la chapelle Saint-Sébastien; elles représentent saint Jérôme et probablement saint Augustin. Sur le fourneau en pierre ollaire, on voit la date de 1719.

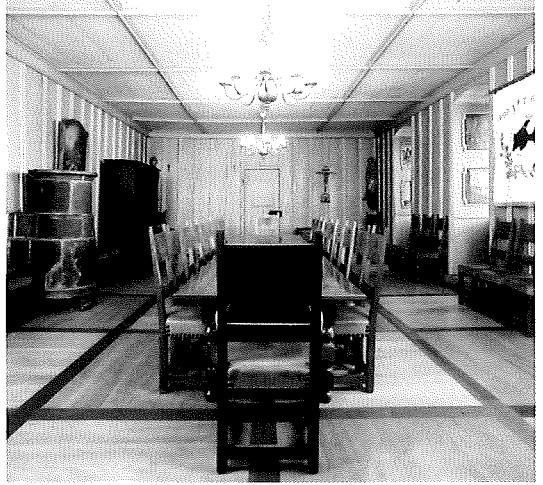
Salle du tribunal

Pour autant qu'elle ne soit pas utilisée, on peut visiter la salle du tribunal. Sur le papier panoramique, dans des arcatures à doubles colonnes, se déroulent des épisodes de l'histoire grecque et romaine. On peut reconnaître Socrate, Archimède et Diogène. Ce papier peint dit «d'Énée» a été produit en 1814 par la manufacture parisienne de Joseph Dufour. Dans le greffe adjacent, c'est le panoramique «parisien» qui court tout autour de la

pièce et qui représente divers monuments de cette ville: on y reconnaît le Val-de-Grâce, le Vieux Louvre, la tour Saint-Jacques, la place Vendôme, le Panthéon, Notre-Dame, les Tuileries, les Invalides, Saint-Sulpice, la Madeleine, la porte Saint-Denis.

Salle des chevaliers

Au 3^e étage du château, la salle des chevaliers occupe toute la longueur de la façade ouest. Suite à un débarras, seuls les portraits de la famille Stockalper y sont exposés. À commencer par celui de Pierre I^{er}, de Crispin et de Pierre II à l'angle nord-ouest, puis par l'imposant portrait équestre de Gaspard Stockalper, le grand ancêtre de la famille, jusqu'au dernier rejeton, Gaspard, avec lequel la descendance masculine des Stockalper de Brigue s'est éteinte en 1974. Beaucoup de portraits de



Salle bourgeoise. Seule pièce du château qui ait conservé ses boiseries d'origine. Chaises aux armoiries des familles bourgeoises.

Photo Thomas Andenmatten



Salle des chevaliers. Au plafond, les poutres massives en mélèze montrent bien que le château ne fut jamais achevé : elles ont été conçues pour recevoir un plafond à caissons.

Photo Thomas Andenmatten

femmes manquent malheureusement dans cette série, y compris ceux des deux épouses du grand Stockalper, Madeleine Zumbrunnen (∞1635, †1638) et Cécile de Riedmatten (∞1638, †1692), dont Gaspard eut respectivement une fille et treize enfants. Mais la continuité de la lignée n'a été assurée que par Petermann (*1654, ∞1673 Anne Marie Ganioz, †1688) et son fils Pierre Antoine Joseph Ignace (*1683, †1729). Il faut relever que le grand Stockalper a survécu à celui qui assurerait sa propre descendance.

Chapelle

À hauteur du 1^{er} étage on accède, par un pont formé de deux arcades superposées, à la chapelle du château qui en est donc détachée et suit un axe de construction qui lui est propre, entre l'ancien et le nouveau bâtiment. La pièce maîtresse de cette chapelle, qui avait presque perdu, après la restauration de 1973-74, son caractère de lieu sacré, est l'autel en argent. Stockalper l'a commandé par l'intermédiaire du directeur des salines de Bex, Andreas Schaidlin, à l'orfèvre d'Augsbourg Samuel Hornung. En septembre 1655, le menuisier Alexander Koler avait terminé le bâti de l'autel et l'orfèvre les trois compositions de l'autel ainsi qu'une plaque armoriée – aujourd'hui manquante – une «*schain oben auff*» (une couronne de lumière) et 57 appliques. Sur le bâti de bois, on voit encore des trous des clous et des marques des appliques. Le soubassement destiné aux candélabres et le couronnement de l'autel, calculé en tenant compte du bulbe de la toiture, n'ont plus trouvé place après la restauration des années 70. Les trois plaques d'argent ressortent remarquablement sur la menuiserie de bois noir, perpendiculairement à la table d'autel : l'Adoration des bergers ; au-dessus celle des Rois mages et enfin, au sommet du pignon, le couronnement de Marie au Ciel par la Sainte-Trinité. On remarque la qualité des portraits qui ressortent quasiment en ronde-bosse de la mince plaque d'argent et

qui témoignent de la grande maîtrise de l'orfèvre.

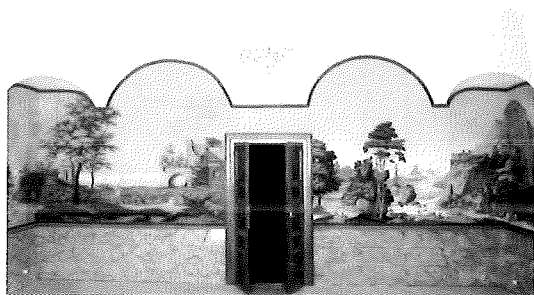
Sur le mur ouest de la chapelle, une plaque noire rappelle le souvenir du fils préféré de Stockalper, François Michel, mort en 1667, à peine âgé de 18 ans, alors qu'il était étudiant à Lyon. Atteint de tuberculose, il succomba à une infection aiguë des poumons. Trois médecins ont pratiqué l'autopsie – on dispose de leur rapport – le cœur a été retiré, embaumé et rapatrié à Brigue dans une boîte de plomb. Le peintre attiré de Stockalper, Matthäus Koler, d'Augsbourg, réalisa une boîte de plomb en forme de cœur qui fut ensuite placée dans le caveau familial. Mais que fit donc le boucher Peter Isac avec ce cœur pour que Stockalper lui ait tout de même versé 7 couronnes « pour l'ensevelissement du cœur de mon fils » ?



Plaque d'argent repoussé de Samuel Hornung, orfèvre d'Augsbourg. Photo Thomas Andenmatten

Salle des Trois Rois

En sortant de la chapelle, on accède par une arcade à la tour des escaliers, bâtie près de la partie ancienne du château et qui conduit, un demi-étage plus bas, à la salle des Trois Rois. Le trumeau de la cheminée est orné d'une Adoration des Rois mages, œuvre peut-être de Hans Ludolff, dont Stockalper reçut en juillet 1647 une « *adorationem regum* ». En application d'une nouvelle loi sur la protection du patrimoine, la Confédération a exproprié cette salle en 1970 : au fil des ans, elle était tombée en indivision ; les papiers peints étaient déchirés et l'on se demandait si l'ensemble pourrait même être restauré. Mais les spécialistes se mirent en piste et trouvèrent à Rixheim, en Alsace, non seulement la manufacture (Jean Zuber) mais encore les planches d'impression originales de ce papier souvent reproduit (château de Schwetzingen près de Heidelberg, château de Reda en Westphalie, château du Belvédère près de Weimar, hôtel de ville de Lenzbourg (AG),



«Vues de Suisse.» Papier peint panoramique sur la paroi est de la salle des Trois Rois.

Photo Gabriel Imboden

CERNIS VTEX TRVNCO TANDEM
FIT SVRCVLVS ARBOR
ET RENOVAT STIRPIS FVLG;
OREM FRVCTIBVS AVREIS
SOSPES LVTRA CARPAT
NOMEN ET OMEN

«Tu vois comme d'un tronc sec un rameau donne enfin un arbre qui ravive l'éclat de la branche par des fruits d'or! Que le protégé de Dieu récolte les profits: il en va de son nom et de sa destinée.»

Photo Yves Haenni

restaurant du «Clos de Sadex» à Nyon (VD). Dès lors, il fut possible de compléter les lés irrémédialement abîmés.

La salle présente, sur la paroi est, les «Vues de Suisse», un papier panoramique composé de seize lés et imprimé en 95 couleurs à l'aide de 1024 planches, qui est une compilation de l'artiste parisien Pierre Antoine Mongin d'après des œuvres de Samuel Weibel, Josef Reinhard, Franz Niklaus König, Heinrich Rieter, Caspar Wolff et d'autres. Avant même que ce papier fût fini d'imprimer, en 1804, 160 exemplaires en avaient été commandés. Sur la paroi ouest de la salle des Trois Rois, les «Vues d'Italie» amènent un paysage méridional dans le séjour.

Le fait que la salle des Trois Rois était une pièce principale pour Stockalper ne tient pas seulement à la symbolique des Rois mages mais aussi aux armoiries nobles accordées par l'empereur Ferdinand II le 27 mai 1653 et qui ornent le plafond.

Au-dessus de la porte d'entrée se trouve une sentence; il y en avait d'autres sur les retombées des voûtes, mais on n'en a trouvé aucune trace lors de la restauration. Les fragments de la sentence conservée ont pu être complétés avec certitude à l'aide des livres de commerce et de comptes (voir photo ci-dessus), allusion mélancolique, mais non dépourvue d'espérance, au sombre destin de l'héritier du nom Stockalper.

L'expression «*Sospes lucra carpat*» sonne curieusement dans la bouche d'un catholique conservateur, un des chefs de la Contre-Réforme en Valais. On s'attendrait bien plutôt à une telle conviction de la part de Calvin, que Stockalper avait lu, du reste, et haïssait. Dans d'innombrables sentences et dans leur contexte, Stockalper montre

sans ambiguïté qu'il voit un lien obligé entre la richesse terrestre et le salut éternel. Si les faveurs divines doivent amener les richesses, alors celui qui se tient dans la faveur de Dieu accumulera les plus grands profits. Vue sous cet angle, la comptabilité de Stockalper prend une dimension spirituelle stupéfiante. C'est le bilan de sa vie à l'heure du grand décompte final, quand l'imposante fortune terrestre sera changée en bonheur éternel.

Mais ce n'est pas tout: «*Sospes lucra carpat*» est une anagramme, «anagramma purum» selon les mots de Stockalper lui-même. Si l'on change l'ordre des majuscules, on trouve CASPARUS STOCALPER. Une conception de la vie ne s'est sans doute jamais plus clairement exprimée.

Jardin

Gaspard Stockalper de la Tour a entouré son château de quelque 10 000 m² de terrain clairement répartis en trois sections: exploitation, «viridarium» (jardin d'agrément), «pomarium» (verger). À quelque distance au sud, séparées mais constituant cependant des dépendances, il plaça une cible et une «comédie». Une analyse historique fouillée a révélé, en plus de la structure tripartite du jardin à son origine, une division des parterres décoratifs en quatre, respectivement huit carrés avec trois bassins, une allée en tonnelle entre l'exploitation et le jardin d'agrément ainsi que le long de la Saltine, une séparation marquée entre jardin d'agrément et verger, et un accès à la cour des arcades depuis le sud. Cette distribution se voit encore dans les premières représentations graphiques. Au cours du temps, le jardin est retourné peu à peu à l'état sauvage et a même servi, un certain temps, de place de camping et à l'horticulture.

De 1956 à 1962, lors de la restauration menée sous l'égide de la Fondation suisse pour le château Stockalper, le «viridarium» servit de décharge pour les matériaux. À la fin des travaux, on a tant bien que mal nivelé et arrangé le parterre avec des moyens modestes. Pour rétablir le faste perdu de l'aménagement historique et selon le vœu de la commune de Brigue-Glis, la Fondation a mandaté quatre architectes-paysagistes réputés pour l'étude d'un remaniement. Le jury et les commissions ont recommandé à l'unanimité la réalisation du projet présenté par feu le professeur Dieter Kienast.

Dieter Kienast s'est basé sur la structure du jardin d'origine pour la traduire en éléments architectoniques modernes. L'exploitation de jadis est évoquée par un pavillon de 70 m de long, couvert de rosiers grimpants, qui marque la limite nord. Pour le «viridarium», il a gardé l'axe de l'oriel, axialité désamorcée par une asymétrie très réussie de la moitié



Photo Cl. Daulte

nord du parterre. Il a fait à nouveau passer un ruisseau, ajouté deux rangées de jets d'eau qui clapotent et obtenu ainsi tout naturellement une division en huit carrés qu'il a entourés de haies sans raideur, plantées de variétés diverses (buis, cognassiers du Japon, cornouillers, charmes). Devant la façade du château, neuf petits grenadiers en caisse sont alignés. Une vigoureuse haie d'ifs, au sud, marque avec netteté la limite du verger, lequel a été planté, en collaboration avec la Fondation «Pro specie rara», de variétés valaisannes anciennes. La terrasse supérieure contient une petite vigne de spécialités valaisannes (Païen, Himbertscha, Lafnetscha, Gouais, Rouge du pays et Rêze). Au printemps, des centaines de tulipes de vigne, jaune or, y fleurissent. Un

petit espace planté de roses au-dessus des voûtes de la cave, entre la cour des arcades et le Marienheim, fait contrepoint au parterre. Enfin, il y a une place de jeu pour enfants, le château pour les petits, harmonieusement installé dans la partie ouest du verger. La bouche d'eau qui donne naissance au ruisseau, sur le mur, dégage une impression de force. Un des éléments essentiels du projet Kienast est certainement la place délimitée avec précision à la sortie de la cour, dominée par un imposant tilleul d'hiver, qui symbolise le lieu de rassemblement.

Ce sont les architectes-paysagistes Gunther Vogt et David Bosshard qui ont réaménagé le parc selon les plans de l'auteur du projet, décédé. Marianne Burkhalter a conçu et réalisé le pavillon qui, de nuit, fait l'effet d'une grande lanterne rouge. Entreprise de jardinage: Guler Frères, Brigue. La direction du projet a été assurée par une commission de construction réunissant des représentants de la Fondation et de la Ville.

Restructuré, le jardin offre à nouveau, au centre de Brigue, un espace public tranquille et reposant, digne d'un château tel celui de Gaspard Stockalper. ❁

Brig. Der Gang durch das Schloss

Gabriel Imboden

Im Mai 2007 erfreuten wir uns an eine passionierte Besichtigung mit Herr Gabriel Imboden, Historiker, liess uns unter seiner kundigen Führung das Stockalperschloss in Brig entdecken. Herzlichen Dank an den Autor, dass er uns das die Wiederverwendung des Artikels erlaubte. «Schlossbesichtigung», Auszug aus der Broschüre¹ die diesen außergewöhnlichen Bauten gewidmet wurde.

Das Schloss beherbergt heute die Gemeindeverwaltung, das Bezirksgericht, das Grundbuchamt, das Forschungsinstitut zur Geschichte des Alpenraums, die Kunstgalerie Matze und das Kellertheater. So träumt das Schloss nicht einen musealen Schlaf vor sich hin, sondern ist durchpulst vom Leben der Briger Bevölkerung.

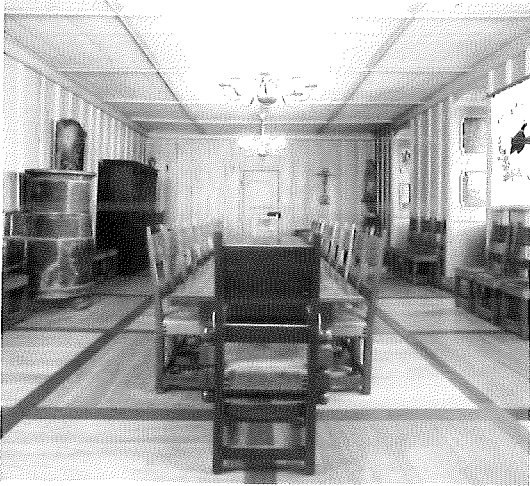
Vom Hof aus betritt man über eine Hintertreppe durch das Serpentinportal, das jenem des Haupteinganges gleicht, den Korridor des Erdgeschosses. Klösterlich karg und düster wirken die über 30 Meter langen Gänge, die nur von beiden Enden her Licht empfangen.

Die wuchtigen Gewände der Türen verstärken diesen Eindruck. Sie täuschen mit bemaltem Gips Marmor vor. Vermutlich haben Stockalpers Nachfahren billiger zu Ende gebaut. Ein kunstvoll gearbeitetes Eisengitter mit Elementen des Stockalperwappens (Stöcke, Turm, Greif, Kronen) schliesst gegen das Untergeschoss ab. Es verrät die gleiche Handschrift wie jenes am Ausgang vom Hof zum Garten.

Burgersaal

Über eine relativ unbequeme Treppe von ungewohnter Tritthöhe (22 cm) erreicht man im ersten Stock den Burgersaal. Wieso er so heisst, mag offen bleiben; er gehört nämlich nicht der Burgerschaft, ist aber möbliert mit Stühlen, die die Wappen der Burgergeschlechter tragen, und mit andern Exponaten aus ihrem Besitz. Als einziges Zimmer des Schlosses weist es noch das originale Täfer auf. Naive, teilweise rätselhafte Grisaille-Allegorien (u. a. Diogenes

1. Gabriel Imboden, «Das Stockalperschloss in Brig», Bern: Schweizerische Kunstführer GSK, 2005, Nr. 778.



Burgersaal: Einziges Zimmer des Schlosses mit originalem Täfer. Stühle mit den Wappen der Burgergeschlechter.

Photo Thomas Andenmatten

und Alexander, Lucretia, Enthauptung des Johannes, Kimon im Kerker, den seine Tochter mit ihrer Milch ernährt, Ritualmord an einem gekreuzigten Knaben) und Veduten von Städten, darunter Brig, und Häfen zieren die Fensternischen. An der Wand hängt die Fahne der Burgerschaft Brig. Die beiden Holzstatuen standen ursprünglich in den Nischen der Hauptfront der Sebastianskapelle und stellen die Heiligen Hieronymus und wohl Augustinus dar. Auf dem Giltsteinofen steht die Jahreszahl 1719.

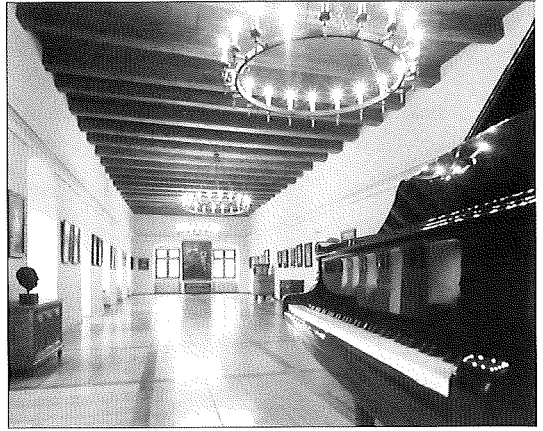
Gerichtssaal

Sofern keine Sitzungen stattfinden, ist der Gerichtssaal zu besichtigen. Auf der Panoramatapete wandeln Gestalten aus der griechischen und römischen Geschichte in einer doppelten Säulenarkade. Erkennbar sind Sokrates, Archimedes und Diogenes. Diese sog. «*Aeneastapete*» wurde um 1814 in der Pariser Manufaktur des Joseph Dufour gefertigt. Im anschliessenden Sekretärszimmer läuft «die Parisertapete» rund um den ganzen Raum, auf der verschiedene Bauten der Seinestadt erscheinen. Erkennbar sind Val-de-Grâce, Teile des alten Louvre, Tour Saint-Jacques, Place Vendôme, Pantheon, Notre-Dame, die Tuileries, Les Invalides, Saint-Sulpice, La Madeleine, Porte Saint-Denis.

Rittersaal

Im dritten Stock des Schlosses breitet sich auf der Westseite in ganzer Hauslänge der Rittersaal aus. Nach einer Entrümpelung sind heute nur noch die Porträte der Familie Stockalper gehängt. Beginnend mit Peter I., Crispin und Peter II. in der nordwestlichen Ecke setzt sich über das grosse Reiterstandbild von Kaspar Stockalper seine Familie im Uhrzeigersinn fort bis zum letzten Spross Kaspar, mit dem die Briger Stockalper im Mannesstamm 1974 ausgestorben sind. Leider fehlen in der Reihe viele Frauenbildnisse, auch die bei den Gattinnen des

Grossen Stockalper, Magdalena Zumbrennen (∞1635, †1638) und Cäcilia von Riedmatten (∞1638, †1692), mit denen Kaspar eine Tochter bzw. 13 Kinder hatte. Tradiert haben das Geschlecht aber einzig Petermann (*1654, ∞1673 Anna Maria Ganioz, †1688) und dessen Sohn Peter Anton Joseph Ignaz (*1683, †1729), und selbst seinen Stammhalter Petermann hat der grosse Stockalper überlebt.



Rittersaal. Die wuchtigen Lärchenbalken an der Decke zeigen deutlich, dass das Schloss nie fertig geworden ist; sie rechnen mit einem Abschluss in einer Kassettendecke.

Photo Thomas Andenmatten

Schlosskapelle

Auf der Höhe des ersten Stockwerkes betritt man die Schlosskapelle, die durch den kleinen Arkadenhof freigestellt ist und eine eigene Gebäudeachse zwischen altem und neuem Schloss bildet. Prunkstück der nach der Restaurierung von 1973-74 kaum noch als Sakralraum wahrnehmbaren Kapelle ist der Silberaltar. Stockalper bestellte ihn über den Salinendirektor von Bex, Andreas Schaidlin, beim Augsburger Goldschmied Samuel Hornung. Im September 1655 hatte der Tischler Alexander Koler den Altarkorpus und der Goldschmied die drei Altarbilder sowie, heute fehlend, eine Wappenscheibe, einen «schain oben auff» und 57 Appliken fertig. Am Holzwerk sind noch Nagellöcher und Druckstellen der Appliken sichtbar. Leuchterbank und Aufsatz, mit dem der Sprenggiebel rechnet, fanden nach der Restaurierung der Siebzigerjahre keinen Platz mehr. Aus dem schwarzen Furnier des Altarkorpus strahlen kontrastreich drei Silbertafeln hervor: Über der Mensa quergestellt die Anbetung der Hirten; darüber die Huldigung der Drei Könige; schliesslich im Sprenggiebel hochgestellt die Krönung Mariens im Himmel durch die Dreieinigkeit. Man beachte den Figurenreichtum und die fast vollfigurig aus dem dünnen Silberblech ziselierten Gestalten, die eine grosse Meisterschaft des Goldschmieds verraten.

An der Westwand der Kapelle erinnert eine schwarze Tafel an Stockalperts Lieblingssohn Franz Michael, der 1667 erst achtzehnjährig als Student in Lyon tuberkulosekrank an einer Hyperinfektion der



Silbertafel von Samuel Hornung, Augsburger Goldschmied. Photo Thomas Andenmatten

Lungen gestorben ist. Drei Ärzte haben die Leiche obduziert – ihr Bericht ist vorhanden – das Herz herausgeschnitten, einbalsamiert und in einer Bleibüchse nach Brig zurückgeschickt. Stockalpers Hofmaler Matthäus Koler aus Augsburg fertigte eine Bleibüchse in Herzform, in der das Herz in der Familiengruft beigesetzt wurde. Was aber hatte der Metzger Peter Isac mit dem Herzen zu schaffen, dem Stockalper immerhin 7 Kronen «fir meines sons herz begrebnus» bezahlte?

Dreikönigssaal

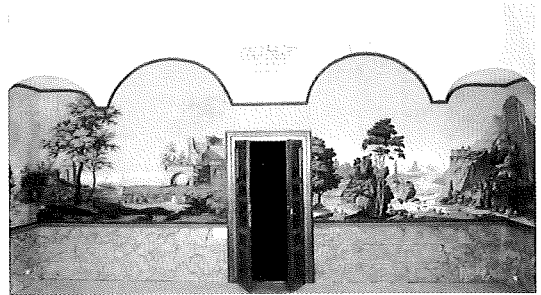
Von der Kapelle aus erreicht man über eine Arkade den an das alte Schloss angebauten Treppenturm, der einen Halbstock tiefer in den Dreikönigssaal führt. Auf dem Kaminsims steht eine Anbetung der Drei Könige, vielleicht von Hans Ludolff, von dem Stockalper im Juli 1647 eine «adorationem regum»

erwarb. Aufgrund eines neuen Heimatschutzgesetzes hat die Eidgenossenschaft diesen Saal 1970 expropriert. In einer Erbgemeinschaft war er über Jahre verkommen, die Tapeten waren zerschissen, und es war fraglich, ob sie überhaupt alle restauriert werden konnten. Doch die Sachverständigen machten sich auf die Suche und fanden in Rixheim im Elsass nicht nur die Manufaktur (Jean Zuber), sondern auch die originalen Druckstöcke dieser oft reproduzierten Tapete (Schloss Schwetzingen bei Heidelberg, Schloss Rheda in Westfalen, Schloss Belvedere bei Weimar, Rathaus in Lenzburg AG, Restaurant «Clos de Sadex», Nyon, VD). Eine Ergänzung der unwiederbringlich verdorbenen Bahnen wurde nun möglich. Der Saal zeigt an der Ostseite die «Vues de Suisse», eine aus 16 Bahnen bestehende und mit 1024 Stöcken in 95 Farbtönen gedruckte Panoramatapete, die der Pariser Künstler Pierre Antoine Mongin aus Vorlagen von Samuel Weibel, Josef Reinhard, Franz Niklaus König, Heinrich Rieter, Caspar Wolff, und andern kompiliert hat.

160 Exemplare waren bereits vor der Fertigstellung verkauft, als 1804 der Vertrieb einsetzte. An der Westseite des Dreikönigssaals holen die «Vues d'Italie» südliche Landschaft ins Wohnzimmer.

Dass der Dreikönigssaal ein zentraler Raum für Stockalper war, legt nicht nur die Dreikönigssymbolik nahe, sondern auch das Adelswappen an der Decke, das Kaiser Ferdinand III. Stockalper am 27. Mai 1653 verliehen hat.

Über der Eingangstüre prangt ein Spruch. Auch in den übrigen Spickeln waren Sentenzen angebracht; von ihnen fanden sich jedoch bei der Restaurierung keine Spuren. Die Fragmente des erhaltenen Spruchs konnten mit Hilfe der Handels- und Rechnungsbücher sicher ergänzt werden:



«Vues de Suisse.» Panoramatapete an der Ostseite des Dreikönigssaals.
Photo G. Imboden

**CERNIS VTEX TRVNCO TANDEM
FIT SVRCVLVS ARBOR
ET RENOVAT STIRPIS FVLG;
OREM FRVCTIBVS AVREIS
SOSPES LVCRA CARPAT
NOMEN ET OMEN**

«CERNIS VTEX TRVNCO TANDEM
FIT SVRCVLVS ARBOR
ET RENOVAT STIRPIS FUL-
OREM FRVCTIBVS AVREIS
SOSPES LVCRA CARPAT
NOMEN ET OMEN»

Auf Deutsch sagt das merkwürdige Gebilde sinngemäss: Du stellst fest, wie aus dem abgestorbenen Baumstamm zuletzt doch ein Reis wird und der Baum den Glanz des Stammes (Geschlecht) mit goldenen Früchten erneuert. Gottes Günstling soll die Gewinne abschöpfen. Namen und Fügung.

Wehmütig und doch nicht ohne Hoffnung nimmt die Aussage Bezug auf das düstere Geschick, das über den Stockalperschen Stammhaltern waltete. Der Kern, «Sospes lucra carpat», mutet jedoch höchst seltsam an im Munde eines konservativen Katholiken, eines

Führers der Gegenreformation im Wallis. Man würde diese Überzeugung weit eher erwarten bei Calvin, den Stockalper übrigens gekannt und gehasst hat. In ungezählten Sentenzen und deren Kontexten zeigt Stockalper indes unmissverständlich, dass er einen zwingenden Konnex sieht zwischen irdischem Reichtum und ewigem Gewinn. Wenn es stimmt, dass Gottes Günstling die Gewinne abschöpfen soll, muss doch der am höchsten in der Gunst Gottes stehen, der hienieden den meisten Profit aufzutürmen vermag. Aus dieser Perspektive gewinnt die Buchhaltung Stockalperts eine unerhörte spirituelle Dimension. Da ist der Lebensertrag bilanziert für die letzte grosse Abrechnung, in der dann folgerichtig irdischer Reichtum in ewiges Heil umgewechselt wird.

Damit nicht genug: «*Sospes lucra carpat*» ist ein Anagramm, nach Stockalperts eigenen Worten ein «anagramma purum». Stellt man die Buchstaben um, ergibt sich ein anderer Sinn, hier: CASPARVS STOCALPER. Deutlicher hat sich eine Lebensidee wohl nie materialisiert.

Schlossgarten

Kaspar Stockalper vom Thurm hat sein Schloss in eine Umgebung von einigen 10 000 m² gestellt und einer klaren Dreiteilung untergeordnet Wirtschaftsteil, Viridarium, Pomarium. Etwas abgesetzt im Süden, räumlich getrennt, aber doch zugehörig, fanden eine Schützenlaube und ein «Comedyhaus» Platz. Eine umfassende historische Analyse ergab über die Dreiteilung hinaus als Strukturelemente des ursprünglichen Gartens die Einteilung des eleganten Parterres in vier bzw. acht Karrees mit drei Wasserelementen, einen Laubengang zwischen Wirtschaftsteil und Viridarium sowie entlang der Saltina, eine deutliche Abtrennung zwischen Lustgarten, und Pomarium und einen Zugang zum Arkadenhof vom Süden. Diese Grundeinteilung spiegelt sich noch in den ersten bildlichen Darstellungen.

Im Lauf der Zeit verwilderte der Garten mehr und mehr, wurde zeitweise gar als Campingplatz und Gärtnerei genutzt. Bei der Restaurierung des Schlosses 1956-1962 durch die Schweizerische Stiftung für das Stockalperschloss lagerte der Bauschutt auf dem Viridarium. Notdürftig hat man nach Abschluss der Arbeiten das Parterre planiert und mit bescheidenen Wegen ausgestattet.

Um die verlorene Ehre der historischen Anlage wiederherzustellen und auf Wunsch der Stadtgemeinde Brig-Glis hat die Stiftung 1996 vier bekannte Garten- und Landschaftsarchitekten mit einem Studienauftrag zur Neugestaltung betraut. Nach einstimmigem Urteil der Jury und aller Entscheidungsgremien wurde das Projekt von Prof. Dr. Dieter Kienast † zur Ausführung empfohlen.

Dieter Kienast nimmt sehr getreu die Strukturelemente des ursprünglichen Gartens auf und setzt sie in moderner architektonischer Formensprache um. Den ehemaligen Wirtschaftsteil deutet er an mit einem 70 Meter langen von Kletterrosen überwachsenen Pavillon, mit dem er den Abschluss nach Norden schafft; im Viridarium behält er zwar die Achse auf den Erker bei, entschärft die Axialität aber durch eine gekonnte Asymmetrie der nördlichen Parterrehälfte; er öffnet den Wuhr wieder, setzt dazu zwei plätschernde Springbrunnenreihen; so ergibt sich die Einteilung in acht Karrees, die er mit unregelmässigen geometrischen Hecken (Buchs, Zierquitte, Kornelkirsche, Weissbuche) säumt, von selbst; vor die Schlossfassade reiht er neun Granatapfelbäumchen als Topfpflanzen; eine kräftige Eibenhecke im Süden bringt eine klare Abgrenzung zum Baumgarten, der in Zusammenarbeit mit der Stiftung «Pro Specie Rara» mit alten Walliser Sorten bestockt wurde; die oberen Terrassen des Pomariums nimmt ein kleiner Weinberg von alten Walliser Spezialitäten (Paren, Himbertscha, Lafnetscha, Gwäss, Landroter, Resi) ein – im Frühling erblühen darin Tausende Weinbergtulpen in strahlendem Goldgelb; einen kleinräumigen Kontrapunkt zum Parterre intoniert ein Rosengarten über den Kellergewölben zwischen Arkadenhof und Marienheim; schliesslich ist ein Kinderspielplatz, das Schloss für die Kleinen, harmonisch im westlichen Teil des Pomariums eingebettet; in beeindruckender Kraft steht die Fassung des Wuhrs in der Südmauer; eine Preziose des Projektes Kienast ist sicher der präzis gefasste Platz beim Ausgang vom Hof, den eine mächtige Winterlinde, Symbol des Versammlungsortes, dominiert.

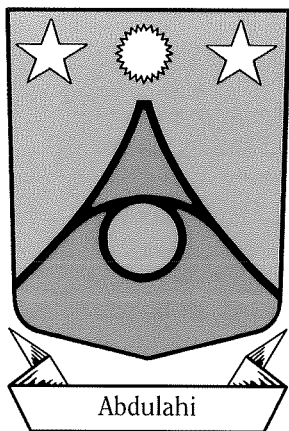
Nach den Plänen des verstorbenen Projektverfassers haben die Landschaftsarchitekten Günther Vogt und David Bosshard den Park umgesetzt. Den Pavillon, nachts eine riesige rote Laterne, hat Marianne Burkhalter konzipiert und realisiert. Gartenbauer waren die Gebr. Guler Brig. Die Leitung lag 2000-2003 in den Händen einer Baukommission aus Vertretern der Stiftung und der Stadt.

Der neue Schlossgarten bietet im Zentrum von Brig wieder einen öffentlichen Ort der Ruhe und Erholung, der einer Schlossanlage wie der Stockalperschen würdig ist. 

Nouvelles armoiries

Neue Wappen

Bernard Truffer



Abdulahi

Daut Abdulahi (*1971 in Brig), Sohn des Abdulsafi, der 1969 als Gastarbeiter aus Dobrosht in Mazedonien in die Schweiz gekommen ist (die Familie lebt seit 1982 in Ried-Brig), erwarb am 15. Mai 2000 das Bürgerrecht von Visp. Der Walliser Grosse Rat verlieh ihm an der Novembersession 2000 (16.11.2000) das Walliser Bürgerrecht.

Wappenbescrieb: In Rot (im Buchstaben) und Blau (über dem Buchstaben) ein grosser gescheifter silberner Buchstabe A über der blauen Weltkugel; in der Mitte des Schildhauptes eine goldene strahlende Sonne beseitet von je einem silbernen fünfzackigen Stern. Die Feldfarben rot und blau versinnbilden die Vereinigung von zwei verschiedenen Kulturen, die Sterne erinnern an die neue Heimat.

Quelle: Neuschöpfung durch Karl In-Albon, Brig, im Auftrag der Burgerschaft Visp, nach Angaben der Familie. Das neue Wappen ist im Staatsarchiv deponiert.

Mammone

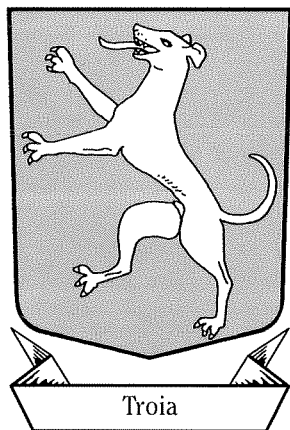
Die Familie stammt aus Caulonia Marina in Kalabrien (Italien). Antonio Mammone (*1930) kam 1954 nach Gampel und verheiratete sich 1958 mit Elisabeth Schnyder aus Gampel. 1992 ersuchte er um Einbürgerung. In Anwendung von Art. 27 des Bundesgesetzes über Erwerb und Verlust des Schweizerbürgerrechts vom 29.09.1952 (erleichterte Einbürgerung) erhielt die Familie das Schweizer Bürgerrecht und wurde am 4. November 1992 automatisch in die Burgerschaft von Gampel, dem Heimatort der Ehegattin, integriert.



Wappenbeschreibung: In Blau ein silberner Berg mit zwei schneebedeckten Gipfeln in Form eines schrägrechtslastigen Buchstaben M; im Schildhaupt rechts ein goldener sechsstrahliger Stern, links eine silberne Mondsichel; im Schildfuss über grünem Dreiberg ein naturfarbener Steinbock.

Der Berg erinnert an die neue Walliser Heimat und an den Anfangsbuchstaben des Familiennamens; Stern und Mondsichel sind dem Gemeindewappen von Gampel entlehnt; der Steinbock symbolisiert die Jagd.

Quelle: Neuschöpfung von 2003. Vgl. Chronik der Gemeinde Gampel 1948-2003. Gampel 2004, S. 608.

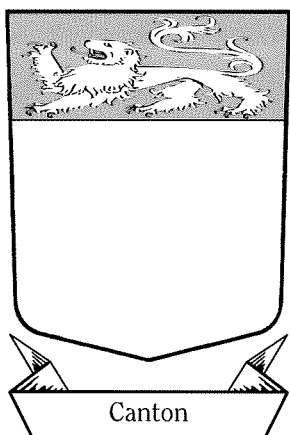


Troia

Die Familie stammt aus Sferra Cavallo in der Nähe von Palermo (Italien). Silverio Troia (*1945) ist seit 1962 in der Schweiz und mit Verena Maria geb. Eggel von Naters verheiratet. Die Familie ersuchte 1992 um Einbürgerung. In Anwendung von Art. 27 des Bundesgesetzes über Erwerb und Verlust des Schweizerbürgerrechts vom 29.09.1952 (erleichterte Einbürgerung) erhielt die Familie das Schweizer Bürgerrecht und wurde am 15.10.1993 automatisch in die Burgerschaft von Naters, dem Heimatort der Ehegattin, integriert.

Wappenbeschrieb: In Blau ein aufgerichtetes silbenes, goldbewehrtes und gezungtes Windspiel.

Quelle: G. B. di Crollanza, Dizionario storico-blasonico III, Pisa 1890, S. 47. Vgl. E. Jossen, Naters. Das grosse Dorf im Wallis. S. 79.



Canton

Nom de famille répandu dans différents pays d'Europe ainsi qu'en Suisse. La famille valaisanne descend de Silverio Canton, originaire de Belluno, en Italie, qui vint s'établir à Veyras en 1954. Marié à une Valaisanne depuis 1958, il est admis à la bourgeoisie de Saint-Jean (Anniviers) en 1977. Le Grand Conseil valaisan lui confère la nationalité valaisanne lors de la session de novembre 1977 (18.11.1977).

Blasonnement: D'or au chef d'azur chargé d'un lion d'or armé de gueules.

Source: Burke's General Armory.

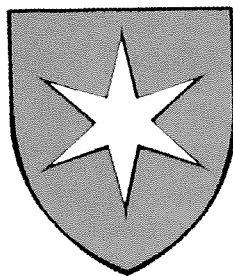
Armoiries communiquées aux Archives d'État par Michel Savioz, héraldiste, en 2002.

Les familles d'Hérémence

Hervé Mayoraz

Sans refaire l'histoire de la vallée d'Hérémence, que beaucoup d'auteurs ont déjà racontée dans diverses monographies, nous nous intéresserons dans cet article aux familles traditionnelles de cette commune en particulier.

Le début du XIV^e siècle commence à offrir des sources écrites d'une densité suffisante pour entrevoir un peu mieux certains éléments démographiques de notre vallée. Toujours plus d'individus sortent de l'anonymat; leurs noms et leur lieu de domicile autorisent enfin l'ébauche de liens entre cette population de la fin du Moyen Âge et celle d'aujourd'hui. Toutefois, la recherche des origines de nos familles actuelles jusqu'à une période aussi lointaine est jonchée d'embûches. Il faut souvent faire preuve de prudence, oublier certaines idées préconçues et comprendre que la structure sociale de l'époque était fort différente de la nôtre.



Armoiries d'Hérémence.

La signification des noms de famille

Connaître l'origine du nom est intéressant. Elle donne quelques informations sur l'origine de nos ancêtres. Par exemple :

- | | |
|--|---|
| - d'anciens prénoms de baptême : | Gaspoz, Logean, Robyr, Micheloud ; |
| - de professions : | Bovier, Tournier, Follonier, Marchand, Pellissier ; |
| - de sobriquets et surnoms liés à l'apparence physique : | Levrand, Genolet, Morand ; |
| - aux traits de caractère, de qualités ou de défauts : | Bonvin, Asper, Theytaz ; |
| - de lieux géographiques : | Pralong, Dayer, Sierro, Gauye, Nendaz, Bournissen, Sepepy, Tridoz ; |
| - de plantes, d'arbres, d'animaux : | Levrand, Sapin ; |
| - du rang social : | Mayoraz, Métral, Chevalier. |

On tente parfois d'expliquer l'origine d'un patronyme en analysant les éléments composant les armoiries familiales. Une telle démarche ne peut pas être valable, car, si l'on excepte les familles de l'ancienne noblesse, l'usage des armoiries est bien postérieur à la création des noms de familles. Dans le val d'Hérémence, la plupart des armoiries datent de la fin du XVIII^e siècle et s'inspirent de modèles milanais. À l'inverse, on retrouve fréquemment sur les armoiries des indications en relation avec le nom de famille.

L'orthographe des noms de famille

Dans la vallée d'Hérémence, les patronymes encore présents aujourd'hui n'ont pas subi de grandes transformations. On retrouve dans les écrits des orthographes différentes qui découlent le plus souvent de la prononciation en patois. Voici quelques exemples, du patois au français :

– « Livrà »	→ Levrant
– « Anzé'oue »	→ Anzévi
– « Mèrrà »	→ Mayoraz
– « Bournechin »	→ Bournissen
– « Tourny »	→ Tournier
– « Bouÿ »	→ Bovier
– « Nind'a »	→ Nendaz
– « Follony »	→ Follonier
– « Rouby »	→ Robyr
– « Daé »	→ Dayer
– « Chepèk »	→ Seppey
– « Chirr'o »	→ Sierro
– « Zenolè »	→ Genolet
– « Tèth'a »	→ Theytaz
– « Zogniè »	→ Jognier
– « Moràn'd »	→ Morand
– « Mitselou »	→ Micheloud
– « Kouârr'o »	→ Quarro
– « Lo Jian »	→ Logean
– « Gòÿ »	→ Gauye

Dans les vieux registres ou minutes de notaires, on les retrouve le plus souvent orthographiés ainsi :

Livran; Ansewîj; Majëra, Majoral; Burnissent, Brunessent; Tornir; Buex, Buîj; Ninda; Roubij; Follonyr; Dajë; Seppey; Sirro, Sirroz; Jenollet; Teta; Jonier; Moran; Pralon; Bonivini; Michellod; Quarro; Loz Johan, Lojean; Goîj.

Les familles traditionnelles d'Héremence

Parmi tous les hommes et les femmes qui ont rythmé les générations dans le val d'Héremence, beaucoup de noms de famille ont marqué l'histoire de cette communauté. Depuis la fondation de la Bourgeoisie en 1328, des patronymes se rencontrent à plusieurs reprises. Certains ont traversé les siècles et sont encore bien représentés aujourd'hui. La liste suivante contient les premières familles bourgeoises, selon leur première mention connue. Le symbole † signifie que le patronyme n'existe plus dans la commune Héremence :

1328 :	† de Barmussy, Bournissen, Dayer, Genolet, †Luxellet, Micheloud, Sierro.
Fin du XIV ^e siècle :	Logean, Bovier, Levrand, Mayoraz, Bourdin, †Michaelis, †Tridoz, †Livyo, †Grennoz, Nendaz, Seppey.
XV ^e siècle :	†Jognier, †Pallietaz, †Tardy, †Ruvyn, Gauye, Tournier.
XVI ^e siècle :	†Asper, †Bosono, †Jacoz, †Philippos, Theytaz.
Fin du XVI ^e siècle :	†Quey, †Manir.
1626 :	†Chevallier, †Clayvaz, †Pellissier, †Anzévu.
Avant 1650 :	Pralong, †Impérial, †Quarro, †Marchand.
Vers 1650 :	Follonier, Morand, †Roserain.
1748 :	Robyr.
1750 :	Bonvin.
Vers 1828 :	†Lugon.

Il est remarquable de noter que la majorité des familles de la vallée s'y rencontrent avant le XVIII^e siècle. Il y a peu de nouveaux venus après cette époque. Au XX^e siècle, des familles de la paroisse voisine de Saint-Martin sont venues s'implanter à Euseigne : les Moix, les Gaspoz, les Vuistiner et les Mayor. Ces derniers acquièrent la bourgeoisie en 1903. Il n'en reste plus aucun résidant aujourd'hui à Héremence. Une famille Vuignier d'Évolène a donné quatre générations à Mâche.

Adresses utiles

Maison du Patrimoine et de la Culture du val d'Héremence

Case postale 31, 1987 Héremence

patrimoine.heremence@bluewin.ch

Association valaisanne d'études généalogiques : www.aveg.ch

Archives du Chapitre de Sion : www.digi-archives.org

Office fédéral de la statistique (OFS) : www.bfs.admin.ch

Commune d'Héremence : www.heremence.ch

Les familles disparues autrefois importantes

Nous constatons dans la liste précédente qu'un nombre important de familles ont été citées. Quelques-unes d'entre elles ont marqué de leur présence notre communauté pendant plusieurs générations, avant de s'éteindre ou d'émigrer ailleurs. Le tableau ci-dessous montre la variété de noms que l'on trouve jadis dans la commune, avec leur période d'établissement.

Patronymes présents jadis dans la commune d'Hérémence

Patronyme	Cité en (au)	Éteint en	Remarques
Anzévuï	1357; 1620	1893	Descendants en Argentine
Asper	Vers 1500	1743	Origine Walser
Bosono	Vers 1500	Vers 1600	
Chevallier	1626	1799	
Curchoz	1503	Vers 1600	
Grennoz	XIV ^e siècle	1729	Patronyme et nom local
Jacoz	Avant 1500	Vers 1600	
Jognier	Avant 1500	1921	
Lugon	Vers 1828	1997	Descendants en Argentine
Luxellet	XIV ^e siècle	Vers 1700	
Lyvio	XIV ^e siècle	Vers 1700	
Marchand	Avant 1650	1809	
Michiel	XIV ^e siècle	1729	Nombreux au XVI ^e siècle
Mutter	Avant 1500	Vers 1700	
Nigri	XIV ^e siècle	XVI ^e siècle	
Olliet	Avant 1650	1730	
Pallietta	Avant 1500	1833	Patronyme et nom local
Phillippoz	XV ^e siècle	Vers 1600	
Impérial	Vers 1650	1819	
Quarro	Vers 1650	1940	Descendants à Ayent
Quay	Avant 1600	1764	Venus de Grimisuat
Roserain	Vers 1650	Après 1805	
Ruvyn	Avant 1456	Après 1650	
Tardy	XV ^e siècle	Vers 1700	
Tridoz	Vers 1300	Avant 1700	Patronyme et nom local

Commentaires sur la destinée des familles d'Hérémence

Dans ce chapitre, les patronymes seront cités par ordre décroissant de leur population actuelle dans la commune d'Hérémence.

Le premier patronyme représenté est Dayer. Il vient très probablement du hameau d'Ayer, situé à 1 km au sud du village d'Hérémence. Le foyer de beaucoup de branches de cette famille «tentaculaire» se trouve à cet endroit. Un rameau se fixe à Nendaz au XIX^e siècle. D'autres émigrent en Argentine et en Arkansas (USA), où ils sont assez nombreux. Depuis trois siècles au moins, les Dayer se battent pour la première place à Hérémence. En remontant les neuf branches distinctes de cette famille jusqu'au XVII^e siècle, on constate que chaque village ou hameau comprend au moins une souche Dayer.

Deuxièmes en nombre aujourd'hui dans notre commune, les Sierro tirent probablement leur origine des nobles *de Sirro* de Sierre, qui tiennent plusieurs fiefs dans la vallée au XIV^e siècle. La lecture des minutes de notaires des XV^e et XVI^e siècles nous permet de relever une quantité importante de membres de cette famille. On pense qu'en 1550, ils dépassent largement en nombre tous les autres patronymes. Actuellement, les Sierro se distinguent en quatre branches différentes si l'on remonte à 1700 : les descendants d'Antoine Sierro major, dit «Commissaire», né à Hérémence en 1663, mort à Vex en 1737, forment une famille très étalée géographiquement. Ils sont présents à Salins, à Vex, aux Agettes, à Sion et à Hérémence. Ensuite, la branche de Gaspard Sierro de la Cerise (major en 1684) est la famille la plus développée dans la vallée, tous patronymes confondus. Celle d'Antoine Sierro de Riod constitue la troisième famille Sierro ; elle ne compte plus que quelques représentants portant ce nom, à Fully et à Hérémence. Enfin, la descendance de François Sierro du village d'Hérémence ne comprend qu'une seule souche établie à Sion, puis à Sierre au XX^e siècle. Il s'agit de la branche de M. Serge Sierro, ancien conseiller d'État.

Viennent ensuite les Mayoraz, moins nombreux que les deux précédents patronymes, mais tout de même loin devant la famille suivante qui compte un bon tiers d'individus en moins. On peut segmenter cette famille en quatre branches distinctes, si l'on remonte au début des registres paroissiaux, au XVII^e siècle. Parfois des sobriquets amusants ont été donnés à certaines ramifications. La première branche est celle de Laurent Mayoraz de Saumy (†1758). Ses descendants du même nom ne se trouvent qu'en Argentine, suite à leur émigration au XIX^e siècle. La seconde branche est celle de Georges Mayoraz, major avant 1700. Sa famille est très étendue ; elle comprend deux rameaux : celui des Mayoraz d'Euseigne et celui des Mayoraz dit «dou Kapetan». Une troisième

branche prend naissance chez Jean Mayoraz d'Hérémence († avant 1727), dont on distingue quatre rameaux: les «Têtus», les «Lambëns», les «Mayoraz des bâts» et les Mayoraz de Mâche. Enfin, la dernière famille est celle d'Antoine Mayoraz de Mâche († 1773), dont la descendance est très éparpillée, en France notamment. Notons qu'aujourd'hui, 85 % des Mayoraz de la commune vivent au village d'Hérémence.

Les Seppey conservent bien leur 4^e place actuellement. En observant leur généalogie, il existe deux branches distinctes: l'une est originaire du hameau de Riod (XVII^e siècle). C'est la famille de Sylve Seppey, dont les fils sont bien connus au début du XVIII^e siècle pour leurs qualités de «chasseurs sorciers» et d'enseignants. Leur descendance comprend la plupart des Seppey actuels éparpillés en d'importants rameaux, à Euseigne et à Prolin en particulier. L'autre branche est plus modeste; venant du village d'Hérémence vers 1700, elle se développe à Mâche essentiellement.

Les Genolet, importants au XVII^e siècle, sont encore vigoureux au XX^e siècle, mais beaucoup de membres de cette famille émigrent à l'extérieur de la commune ces trente dernières années. On distingue quatre grandes familles Genolet. Une branche existe à Monthey depuis le XVIII^e siècle. Les autres se sont développées dans la vallée. La famille originaire de Mâche est la plus nombreuse. Celle du village d'Hérémence est bien fournie également, en Argentine notamment. On appelle les membres de cette lignée «les Tanneurs», nom du métier de leur ancêtre commun au début du XIX^e siècle. Enfin, les Genolet d'Euseigne sont en voie de disparition. Il reste une seule souche sans descendance masculine.

Les Bourdin sont longtemps restés deuxièmes en nombre jusqu'au XIX^e siècle. Ils régressent fortement au XX^e siècle, suite aux émigrations hors de la vallée, en Argentine et à la Sionne (près de Sion). Cette famille fournit d'éminents notaires, ecclésiastiques et officiers militaires. Elle est implantée dans tous les villages de la commune. Du point de vue généalogique, il est intéressant de constater le nombre important de mariages entre personnes du même patronyme. On constate ce phénomène tout au long des cinq derniers siècles, où les quatre branches Bourdin actuelles se croisent à plusieurs reprises. Actuellement, la famille de Sébastien Bourdin d'Hérémence (vers 1700) n'existe qu'en Argentine. Les trois autres branches sont représentées dans tous les villages de la commune. Deux d'entre elles viennent du village d'Hérémence (avant 1700), l'autre de Prolin.

Ces six premières familles sont toutes très anciennes et leur effectif a toujours été bien fourni jusqu'à présent. Les suivantes ont fluctué de manière plus variée, pour diverses raisons.

À la 7^e place, nous trouvons les Bovier, dont la souche est signalée au XIV^e siècle. Présente à Mâche, à Riod et à Euseigne pendant plusieurs siècles, cette famille faillit disparaître vers 1850, quand son dernier représentant engendre quatre fils qui font souche durable. Les Bovier redeviennent une famille importante aujourd'hui, avec plusieurs jeunes ménages à Mâche et à Héremence.

Les Gauye, autrefois Goye, sont représentés dans plusieurs communes valaisannes. La branche de Vex y est présente avant 1400. Celle d'Héremence est identifiable vers 1500. Pour l'instant, nous n'avons pas pu faire le lien entre ces deux souches qui sont probablement apparentées. Au XIX^e siècle, une famille Goye de Vex se fixe à Saxon. De là, certains émigrent à Bariloche (Argentine), où leur descendance est toujours florissante. Actuellement, il reste une seule souche de la branche de Vex dans ce village; les Gauye d'Héremence descendent tous de Joseph-Marie Gauye (1855-1944).

Probablement issu de la grande commune voisine de Nendaz, le patronyme éponyme a cependant existé dans d'autres régions du Valais. *Perronetus* et *Vullermetus de Neynda* appartiennent à la famille *De Nendaz*, jadis connue à Savièse, où un hameau disparu à la fin du XV^e siècle aurait porté son nom. Ce village se situait dans la région de la Boutze, au-dessus des Binii (on retrouve un lieu-dit: *vaque de Nenda*). La branche saviésanne de cette famille semble éteinte, on ne connaît plus de bourgeois de Savièse de ce nom.

Un certain *Germanus de Neynda* est cité au château de la Soie le 13 février 1362. *Jean de Neynda* est attesté le 17 février 1342 à Savièse. *Perrodus* et *Johanneta de Neynda* rédigent un testament commun à Sion en 1349 (Archives cantonales, Sion). Une famille Nendaz est bourgeoise de Collonges. Nos données généalogiques ne sont pas assez fournies pour en faire un générique complet, faisant le lien avec les autres souches. *Pierre de Nendaz*, résidant à *Héremence*, participe à l'acte de vente du droit d'eau de Lescherçyz (Essertze), par la commune de Vex en faveur de la commune d'Héremence le 24 juin 1382. Cela signifie que cette famille est présente dans notre vallée depuis fort longtemps. Actuellement, elle compte deux branches principales, originaires de Riod et de Mâche (vers 1700). Leurs descendants sont toujours restés dans ces deux villages, jusque vers 1950. Au XVII^e siècle, on trouve des Nendaz dans tous les villages de la commune. Cette famille semble donc plus nombreuse à cette époque que de nos jours.

La destinée de la famille Logean est très comparable à celle de la famille Nendaz. En observant leur généalogie, on constate beaucoup de similitudes: elles sont représentées dans tous les villages au XVII^e siècle;

elles n'ont pas subi d'émigration importante au XIX^e siècle; elles comptent le même nombre d'individus de nos jours dans la commune; elles comportent chacune deux branches principales. Les Logean actuels descendent tous de Nicolas de Tsijeroula et de Noé d'Ayer, qui vivent au début du XVIII^e siècle. La branche de Noé Logean est très modeste. Il reste une seule souche à Hérémence.

Originaires de la grande paroisse d'Hérens et plus précisément du bas de la commune de Saint-Martin, les Pralong sont présents à Hérémence depuis le XVII^e siècle. Deux branches distinctes y sont identifiables: celle de Mâche et celle d'Euseigne. Les documents nous manquent pour en faire un générique complet sur leur parenté probable. Un rameau de Mâche est établi en Argentine, dans la région de San José. À Évolène et à Saint-Martin, cette famille est importante aujourd'hui. Une branche se développe bien dans la région de Salins, depuis trois siècles au moins.

À l'instar des Pralong issus du fond du val d'Hérens, les Follonier colonisent toutes les communes de la vallée au cours des cinq derniers siècles. Cette famille est citée à Évolène en 1383 en la personne d'Adam Follonier (*Addan Foloneyr*), dans un inventaire du mobilier de l'église et de la cure d'Hérens (J. Gremaud, 1893). Selon une tradition, les Follonier sont fouteurs de draps à *Pratum borneum* (ancien nom latin de Zermatt). À Hérémence, ce patronyme apparaît vers 1640. Une famille venue de Mase fait souche à La Combaz et à Fang. Cette lignée s'éteint au milieu du XIX^e siècle. En 1737, un ressortissant des Haudères (commune d'Évolène) se marie à une Hérémençarde et fait souche à Mâche. Un rameau essaime en Argentine où il existe encore aujourd'hui. À Évolène, à Mase et à Vernamiège, les Follonier sont très représentés. On en trouve aussi à Nax, à Saint-Martin et à Nendaz.

La famille Micheloud est une très ancienne famille du val d'Hérémence. On la trouve au XIV^e siècle parmi les premières familles bourgeoises d'Hérémence. Dans cette commune, elle n'a jamais été très nombreuse, mais des branches plus importantes se sont développées à Vex au XVIII^e siècle, puis à Grône à la fin du XIX^e siècle. En Argentine, elle est bien représentée également. Aujourd'hui, on trouve deux branches distinctes dans la commune. L'une est revenue de Vex vers 1840, l'autre est originaire du village d'Hérémence (vers 1650). À noter la ressemblance des armoiries avec celles des Michellod du Bas-Valais.

Les patronymes que nous citerons dans les paragraphes suivants constituent un groupe de familles anciennes, dont le nombre de représentants ne dépasse pas 10 dans la commune en 2007.

Le patronyme suivant se rencontre dans beaucoup de communes du Valais central. Originaires de Lens, les Bonvin arrivent en 1750 à Mâche. Cette famille se scinde tout de suite en deux branches : celle de la Mâchetta (hameau au sud de Mâche) qui vit encore à cet endroit de nos jours ; celle d'Ayer et du Sauterôt, deux autres hameaux de la commune. Cette dernière lignée ne recense plus de descendants masculins. Mentionnons qu'il existe une famille Bonvin à Vex, sans lien de parenté identifiable avec celle d'Hérémence.

En 1684, Pierre Morand de Jean de Lannaz (Évolène) s'établit à Euseigne. Il est reçu bourgeois d'Hérémence en 1703 pour 60 écus. Il est l'ancêtre de la famille d'Euseigne qui s'y trouve encore aujourd'hui. Au XIX^e siècle, des représentants de cette branche sont établis au village d'Hérémence. Ils n'y font pas souche durable. À Évolène, on trouve des Morand en 1370 déjà. Dans cette commune, on compte 52 Morand en 1829 sur 1038 habitants (5 %). En 1970, ils ne sont plus que 12 représentants sur 1474 habitants (0,8 %) (O. Clottu, *Les Familles d'Évolène*, 1971). Une famille se trouve à Saint-Martin, où elle est plus nombreuse.

Un autre nom bien connu à Euseigne est Levrand. Cette famille est signalée vers le milieu du XV^e siècle dans ce village précisément. Elle se développe très vite au cours du XVI^e siècle. Vers 1650, on trouve des souches à Euseigne, à Fang, à Hérémence et à Mâche. Cela signifie qu'à cette époque ce nom est bien plus répandu qu'aujourd'hui dans la commune, car on ne le trouve qu'à Euseigne. Au XIX^e siècle, plusieurs membres s'installent en Argentine, où leurs descendants portent encore ce patronyme. Dans notre vallée, tous les Levrand sont issus de Jean-Baptiste (né en 1878). Un de ses fils fait souche à Fully. Signe particulier : le lièvre sur le blason.

Les quatre patronymes suivants concernent des familles traditionnelles d'Hérémence sérieusement menacées d'extinction sur ce territoire. À moins que certains membres ne reviennent pour y faire souche durablement, ces noms disparaîtront de la commune au cours des cinquante prochaines années.

Les Robyr sont bourgeois d'Hérémence depuis 1748. Benoît Robyr, fils de Claude de Montana (à l'époque sous la grande commune de Lens), épouse en 1745 Jeanne Seppay de Mâche, village où cette famille habite encore aujourd'hui. En observant l'arbre généalogique, on constate que tous les Robyr de la région de Sierre et d'Hérémence descendent de Claude de Montana. La souche installée dans notre vallée reste très modeste et subsiste en quelques individus. Il n'y a pas de ramification tout au long de son histoire.

Quelle étrange destinée que celle de la famille Bournissen ! Les chiffres sont éloquentes : 44 représentants en 1800, 48 en 1850, 17 en 1900, 8 en 1950 et 1 en 2007 à Hérémente. En Argentine, cinq Bournissen font souche à la fin du XIX^e siècle, où leurs descendants sont plus de 200 à porter ce patronyme aujourd'hui. Dans ce pays très éloigné du Valais, on trouve des membres des trois branches principales existant jadis chez nous. Les représentants de cette famille vivant aujourd'hui en Suisse sont une quinzaine, tous descendants du fameux guide Jean-Michel-Raymond Bournissen (1867-1932). Avant le XIX^e siècle, on trouve un nombre très important de notaires, de prêtres ou de majors. L'armoirie des Bournissen porte exactement les mêmes éléments que celle des Gaspoz d'Euseigne et de Saint-Martin.

Tournier est un patronyme sur le point de disparaître d'Hérémente. En francophonie, ce nom est pourtant trivial. Il est très répandu en Franche-Comté notamment. La famille bourgeoise de notre commune est déjà présente au début du XV^e siècle, au village d'Euseigne. Du point de vue généalogique, on observe sa très faible extension démographique. Il est surprenant de remarquer que souvent il n'y a qu'un seul représentant masculin par génération et un nombre relativement élevé de femmes. Il n'y a donc pas de ramification. On remarque tout de même un « pic » démographique en 1850, où l'on trouve 16 Tournier, dont 6 hommes. Auparavant, comme après 1900, il y a toujours en moyenne 5 à 8 individus, dont 3 hommes. De nos jours, il reste la descendance de Louis Tournier (1891-1980), qui ne comprend plus de descendance masculine.

Présents dans la vallée d'Hérémente à partir du XVI^e siècle, les Theytaz sont quasiment éteints dans cette commune en 2007. On ignore pour l'instant si cette famille est parente avec les Theytaz d'Anniviers ou les Thétaz d'Orsières. On trouve dans une minute de notaire datée de 1549, *Collet Teta*, marié à *Collette Burnissent*, propriétaires à Viod. Ce lieu-dit est habité par cette famille jusque vers 1760. Certains membres essaient dans d'autres villages de la commune, essentiellement à Euseigne. Une branche se forme à Sion en 1810. Une autre se développe en Argentine dès la fin du XIX^e siècle. Au XX^e siècle, les Theytaz demeurant à Euseigne élisent domicile à Vex et à Sion, où plusieurs souches sont existantes. Le village d'Hérémente abrite le seul ménage portant ce nom aujourd'hui dans notre commune.

Il nous semble important d'indiquer que quatre patronymes bourgeois d'Hérémente depuis des générations disparaissent au cours du siècle dernier. Ils sont mentionnés dans le tableau du chapitre précédent consacré aux familles disparues.

Les Lugon, venus de Finhaut vers 1828, disparaissent de notre vallée en 1997 par le décès de sa dernière représentante. Cette famille donne cinq générations, dont une ramification en Argentine.

La famille Quarro, aujourd'hui Quarroz, est originaire de Saint-Martin. À Héremence, elle est signalée vers 1650 et devient bourgeoise du lieu. Cette famille donne sept générations; sa dernière représentante décède en 1940 à l'âge de 98 ans au village de Mâche, doyenne de la commune.

Jognier est un autre patronyme très bien représenté jadis dans la vallée. On en trouve des représentants avant 1500. Plusieurs branches se développent à Mâche, à Euseigne et à Héremence au XVII^e siècle. Chacune d'entre elles reste modeste, sans ramification. Le dernier Jognier décède en 1921 à l'âge de 89 ans, également doyen de la commune, célibataire habitant à Mâche.

Famille importante au fond du val d'Hérens (commune d'Évolène), les Anzévuï arrivent à Héremence vers 1620 et deviennent bourgeois en 1626. La souche se développe au hameau de Riod principalement. Un rameau s'installe à Vex avant 1700, où il vient de s'éteindre en 1993. La dernière représentante Anzévuï d'Héremence décède en 1893 au village de l'église. Le patronyme existe encore en Argentine, suite à l'émigration d'un ressortissant de Riod à la fin du XIX^e siècle

Après ces commentaires sur les familles traditionnelles d'Héremence, on se rend compte de la diversité des noms que l'on y rencontre. En 2007, les familles traditionnelles gardent leur hégémonie, avec 65 % de la population. Trois familles sont fortement représentées : Dayer, Sierro et Mayoraz. Elles constituent à elles seules 40 % de la population de la commune. Les familles venues de l'extérieur de la commune sont, pour la plupart, des hommes et des femmes mariés avec quelqu'un originaire d'Héremence. La population en ce début de millénaire y est donc très autochtone.

Il est intéressant de relever que l'on trouve plus de ressortissants héréménçards vivant à l'extérieur que dans la commune. C'est le cas pour toutes les familles.

Les Moix et les Gaspoz de La Luette/Saint-Martin, arrivés au XX^e siècle, se développent très bien au village d'Euseigne depuis trois générations. On les retrouve en milieu de classement. La souche des Vuistiner originaires de Suen/Saint-Martin subsiste toujours sur les hauts du village d'Euseigne.

Statistiques démographiques

Le tableau suivant montre la population d'Hérémence par village en 2007. (Source: Administration communale d'Hérémence)

Nombre d'habitants, en absolu et en pour-cent, des villages de la commune d'Hérémence en 2007

Lieu	Population 2007	en %
Hérémence	641	47,5
Euseigne	315	23,3
Mâche	150	11,1
<i>Epars</i>	111	8,2
Riod	28	2,1
<i>EMS (Vex)</i>	27	2,0
Prolin	24	1,8
Cerise	17	1,3
Les Grangettes	14	1,0
Ayer	11	0,8
La Comba	6	0,4
La Cretta	6	0,4
Total	1350	100,0

De nos jours, le village d'Hérémence réunit presque la moitié de la population totale de la commune. La population de Mâche et Euseigne est stable. À Prolin, par contre, on passe de près de 120 habitants dans les années 1960 à 24 en 2007! À Ayer, de la cinquantaine d'âmes vivant vers 1950, il n'en reste que 11 aujourd'hui. Un fait étonnant est de constater le nombre important de personnes vivant dans les zones touristiques (chalets, appartements) ou dans des mayens isolés de la rive droite de la Dixence (111 habitants). Enfin, 27 personnes vivent à l'EMS pour personnes âgées à Vex. Elles sont ressortissantes d'Hérémence et sont comptées dans notre statistique.

Le tableau suivant illustre la répartition des habitants de la commune d'Hérémence en 2007. (Source: Administration communale d'Hérémence)

Nombre d'habitants de la commune d'Hérémence, en absolu et en pour-cent, selon leur classe d'âge, leur sexe et leur origine

Classes d'âges	Hommes			Femmes			Total			%
	CH	Étrangers	Total	CH	Étrangères	Total	CH	Étrangers	Total	
0-4	23	2	25	16	0	16	39	2	41	3,0
5-9	24	2	26	29	2	31	53	4	57	4,2
10-14	35	1	36	32	2	34	67	3	70	5,2
15-19	30	0	30	30	1	31	60	1	61	4,5
20-24	39	0	39	26	2	28	65	2	67	5,0
25-29	27	2	29	32	3	35	59	5	64	4,7
30-34	23	4	27	29	3	32	52	7	59	4,4
35-39	45	4	49	32	1	33	77	5	82	6,1
40-44	49	5	54	48	3	51	97	8	105	7,8
45-49	44	4	48	50	4	54	94	8	102	7,6
50-54	45	2	47	46	3	49	91	5	96	7,1
55-59	45	0	45	43	0	43	88	0	88	6,5
60-64	38	2	40	35	1	36	73	3	76	5,6
65-69	25	2	27	17	1	18	42	3	45	3,3
70-74	45	2	47	48	1	49	93	3	96	7,1
75-79	36	0	36	53	1	54	89	1	90	6,7
80-84	32	0	32	42	0	42	74	0	74	5,5
85-89	13	0	13	33	0	33	46	0	46	3,4
90-94	8	0	8	12	0	12	20	0	20	1,5
95-99	2	0	2	7	0	7	9	0	9	0,7
> 99	0	0	0	2	0	2	2	0	2	0,1
Total	628	32	660	662	28	690	1290	60	1350	100,0
%	46,5	2,4	48,9	49,0	2,1	51,1	95,6	4,4	100,0	

Les statistiques ci-dessus montrent que si l'équilibre hommes-femmes est atteint à Hérémence, il n'en est pas de même entre Suisses et étrangers.

Le tableau suivant compare la nature de la population d'Hérémence avec celle du Valais et de la Suisse en 2007. (Source : Office fédéral de la statistique, www.bfs.admin.ch)

Âge moyen, pourcentage d'étrangers et de moins de 20 ans de la population d'Hérémence, du Valais et de la Suisse

	Âge moyen	% Étrangers	% < de 20 ans
Hérémence	47,6	4,4	16,9
Valais	40,0	18,4	22,1
Suisse	41,1	20,7	21,7

Le tableau ci-dessus reflète un vieillissement marqué de la population à Hérémence. Pour les trois indicateurs statistiques proposés, le Valais est proche des moyennes suisses. Hérémence en est quant à elle assez éloignée. Cette constatation se fait dans beaucoup de communes de montagne, où les places de travail sont plus difficiles à trouver qu'en plaine. Les jeunes préfèrent la proximité des centres urbains. Très peu d'étrangers viennent s'installer dans la vallée. Le nombre de naissances est maintenant inférieur au nombre de décès. C'est pourquoi la population stagne et vieillit à la fois. Entre 1993 et 2007, elle se situe toujours entre 1300 et 1350 habitants. Actuellement, les familles locales ont par conséquent de la peine à se renouveler pour remplacer les anciennes générations. On constate déjà que de très vieux patronymes hérémencards aujourd'hui menacés d'extinction risquent de disparaître au cours des prochaines décennies. Certains seront disséminés en quelques individus à divers endroits, d'autres s'éteindront naturellement, faute de descendance.

Conclusion

Pour conclure, ce petit article donne un aperçu rapide des familles d'Hérémence, de leur histoire et de leur destinée. Le dépouillement des registres paroissiaux et des minutes de notaires à disposition n'étant de loin pas terminé, arrêtons-nous pour l'instant à ces quelques généralités. Les documents ayant servi à l'élaboration des arbres généalogiques proviennent de la paroisse d'Hérémence, des Archives du Chapitre de Sion, des Archives cantonales et de parchemins récoltés chez des particuliers. Nous tenons à remercier la Commune d'Hérémence pour ses statistiques démographiques ainsi que toutes les personnes intéressées par nos recherches. ❁

L'émigration hér(ém)ensarde au XIX^e siècle

Jean-Claude Dayer,

Maison du patrimoine et de la culture du val d'Hérémence

L'émigration en Suisse au XIX^e siècle est un phénomène national. La population suisse, selon Gérald Arlettaz, historien, n'atteint que 2,4 millions d'habitants en 1850 et 3,75 millions en 1910. Environ 400 000 personnes, soit 1/6 de la population pour l'essentiel issu du monde de l'agriculture, vont émigrer. Il s'agit d'un véritable flux migratoire! Pour le plus grand nombre, ils ont quitté le pays pour aller s'installer dans le Nouveau Monde. Les raisons en sont multiples mais un document saisissant, rédigé par les principales œuvres d'entraide suisses, décrit la situation suisse en 1848 comme celle du tiers-monde de l'Europe. Le Valais a été grandement touché, en particulier le district d'Hérens, et c'est à Hérémence que l'émigration est nettement la plus importante pour l'ensemble du Valais.

L'émigration au XIX^e siècle est un phénomène national

Alors que notre pays est devenu le plus prospère du monde, on a trop vite tendance à oublier que, dans la deuxième partie du XIX^e et le début du XX^e siècle, le développement de la Suisse a connu pourtant la misère et les famines. Les épidémies, dont la malaria, sévissaient. Les bas salaires, le travail des enfants et la corruption étaient présents. Situation édifiante! Daniel Wermus (*Le Temps*, 25.05.1998) rappelle que la Suisse, à cette époque, avait même reçu un soutien financier de la Russie!

En ce qui concerne plus précisément les Valaisans, les raisons d'émigrer étaient nombreuses, dues aussi bien à la précarité du Vieux Pays qu'à l'attrait du Nouveau Monde. Le Valais, avec ses terres pentues, rocailleuses et sa plaine du Rhône marécageuse n'apporte pas les meilleures conditions d'existence. Les perspectives d'avenir inquiètent les jeunes. Que faire? C'est ainsi qu'en montagne, mais aussi en plaine, on songe à émigrer. Quelques-uns s'en vont en France prêter leurs bras dans l'agriculture; d'autres s'engagent dans l'hôtellerie.

À Hérémence en cette année 1854... le village abrite de nombreuses familles. Les ressources sont très modestes et il faut compter avec le gel en hiver et la sécheresse en été. La terre est maigre. Les chances de réussir

dans la vie sont limitées. Les héritages morcellent encore les petits lopins de terre: chaque famille possède plusieurs dizaines de parcelles réparties quelquefois dans les différents villages. Il s'agit réellement d'une agriculture archaïque que rien ne vient remettre en cause. L'horizon est bouché: pas d'écoles d'agriculture et pas de politique cantonale pour améliorer la situation, faute de moyens ou aussi d'idées...

Par ailleurs, la Constituante de 1848 supprime le service mercenaire. Les constituants ont voulu éviter que les Suisses se retrouvent sur les champs de bataille dans deux camps ennemis; une loi prohibe les enrôlements individuels. Les mercenaires valaisans rentrent peu à peu

au pays, c'est donc aussi la fin d'une source de revenu pour les familles. Pour eux, l'aventure de l'émigration était et restera malgré tout une séduction.

En 1840, le Valais central est le théâtre de combats entre les Valaisans du Haut et du Bas. Les pertes en vies humaines, les souffrances de la population et la destruction des récoltes ont dû en décourager plus d'un. De plus, après la défaite du Sonderbund en 1847, des

militaires d'Argovie et de Genève s'installent à Vex. Une vexation pour une population déjà bien éprouvée. Dans ces conditions, l'idée de partir n'avait rien de saugrenu.

Les grands travaux de modernisation et d'équipement du Valais sont en vue. Les contributions aux dépenses d'infrastructures du canton sont à la limite du supportable pour une population aux ressources déjà très limitées. Les plus démunis, mais aussi les plus audacieux voient dans l'émigration une possibilité de mieux vivre.

Attractivité du Nouveau Monde

Les États-Unis vont absorber plus de 70 % du contingent migratoire helvétique de 400 000 personnes. Mais, au début des années 1860, la guerre civile ravage les États-Unis, alors que le système colonial brésilien pose des problèmes. Ainsi, l'émigration traditionnellement importante vers ces deux pays s'en trouve fortement ralentie. Par



Il a fallu quitter ce beau pays, mais quand même trop rude...

contre, l'émigration en Argentine est en plein boom. De 1857 à 1914, 33 000 ressortissants suisses débarquent au port de Buenos Aires et 93 % des émigrants hérémensards vont prendre cette destination.

Il est vrai que dans les années 1880, l'Argentine entre dans une période de haute conjoncture marquée par la construction du réseau ferroviaire, par l'extension des cultures céréalières et par l'augmentation des investissements étrangers. L'Argentine pratique alors une politique de peuplement. À cette fin, l'agence d'émigration Beck & Herzog fait miroiter ses immenses possibilités de développement et, pour accroître sa crédibilité, elle s'assure la collaboration de notabilités locales ; c'est le cas des notaires Eleuthère Besse et Martin Pache, qui étaient ses agents à Martigny et à Sion.

La Constituante argentine de 1853 assure aux colons l'égalité devant la loi et l'usage des libertés essentielles. Il s'agissait pour l'Argentine d'intégrer rapidement et le mieux possible les nombreux arrivants. De 1,2 million d'habitants en 1857, la population est passée à 7,9 millions en 1914. Ce remarquable développement avait cependant un grand inconvénient pour les colons et leurs descendants : la perte progressive de la langue maternelle, ainsi que de la nationalité suisse, les enfants nés en Argentine étant considérés comme autochtones.

Les contrats de colonisation sont alléchants : terres offertes ainsi que des vivres et l'équipement agricole de base. Ainsi, comme l'évoquent Alexandre et Christophe Carron dans leur livre *Nos Cousins d'Amérique*, à Esperanza :

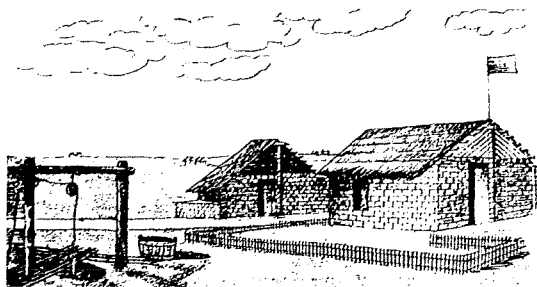
« Le gouvernement s'engage à céder à chaque famille ou groupe de 5 membres au moins, un terrain de 20 cuadras (33,75 hectares – ou un carré de 187 mètres de côté), à lui bâtir un rancho de deux chambres et à lui livrer du bétail, des semences et de la farine. »

Ces promesses ont été généralement tenues pour les premiers colons, parfois avec retard.

Il convient de souligner la grande fertilité des terres et les conditions climatiques très favorables à l'agriculture. Un colon a écrit : *« On n'y trouverait pas seulement une pierre pour assommer mon vieux canard, s'il y était. »* Donc, rien à voir avec les terres pentues et rocailleuses de la montagne. Par contre, un fléau est redouté : les sauterelles ! Durant les quatre premières années de la colonie Esperanza, elles ont tout détruit sur leur passage.

On dispose de lettres de colons présentant leur situation sous des couleurs particulièrement favorables. Voici un exemple de publication de propagande diffusée par les agences d'émigration et de colonisation. Extrait d'une lettre de M. Pancrace Moix, émigré en 1856 de Saint-Martin à Esperanza. Lettre du 16 septembre 1857, Esperanza près de Santa Fe :

«[...] Je vous recommande surtout de ne pas vous inquiéter sur mon sort car je ne puis pas assez remercier la divine Providence de



«Ranchos» à la colonie Esperanza en 1856. Gravure tirée d'une brochure de Jakob Sommer-Geiser qui séjourna cette année-là à Esperanza.

m'avoir inspiré ce bon et beau pays d'Amérique, où je suis très content d'être. J'espère m'y créer une bonne position pour mes vieux jours. Je suis bien sensible au désir que vous me témoigniez de me revoir à Saint-Martin, mais il est presque certain que ceci ne se réalisera pas, vous comprendrez très bien que c'est un long voyage, qu'il absorbe trop

d'argent pour le faire en guise de promenade. Je suis encore avec M. le président (Martin Gaspoz, ancien président de Saint-Martin), je suis très content de lui, nous sommes très bien d'accord [...] Je veux vous donner quelques détails sur la colonie. La Colonie Esperanza va devenir une des plus florissantes de toute la confédération argentine. On vient de nous faire entendre que le gouvernement va faire cadeau de ce que les colons lui doivent, c'est-à-dire qu'il les libère des 1000 francs, ainsi que de toutes les avances de vivres qu'il leur a faites pendant quinze mois et, au lieu de donner le tiers des récoltes, ils ne donneront que le quart. C'est donc un bel avantage. La colonie est une immense plaine (prairie), qui ne demande que le soc de la charrue des Européens, c'est une terre d'une fertilité incroyable pour une partie des Valaisans qui ne connaissent pas ce que c'est l'Amérique, c'est réellement étonnant de voir les produits du maïs, sans autre culture que tourner le gazon, mettre les grains entre les sillons et passer une herse à dents. On ne le touche plus jusqu'à la récolte, qui est ordinairement très belle. Les colons font des lots de maïs presque comme des lots de foin des petits particuliers du Valais... La pomme de terre produit le triple qu'en Valais; il n'est pas rare de trouver des

plantes où il y en a vingt... Nous avons une espèce de haricots qui produisent pendant toute la bonne saison. En plantant une livre de semence, on en récolte six fichelins, mais je vous dirais qu'il y a toujours sur la même plante des fleurs de gousses vertes et de gousses mûres. En un mot, c'est un produit remarquable; ils sont aussi tendres à cuire que le riz... Toutes les céréales sont d'un produit considérable. Les colons qui sont venus en Amérique dans le but d'y travailler des terres pour améliorer leur position sont dans ce moment assurés de leur réussite [...].»

N'oublions pas qu'il s'agit de propagande!

Les partants

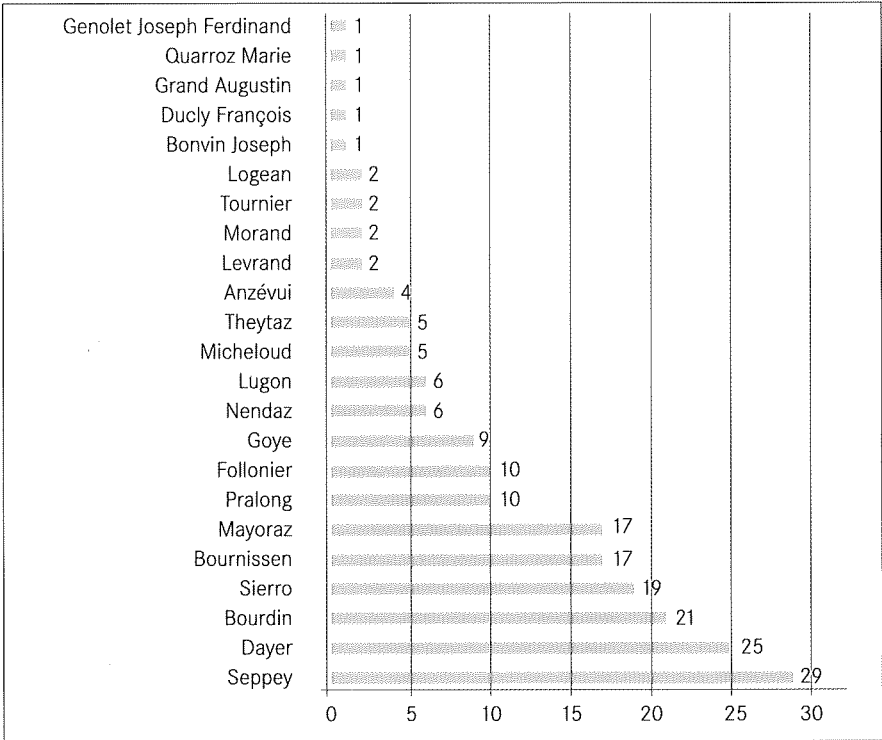
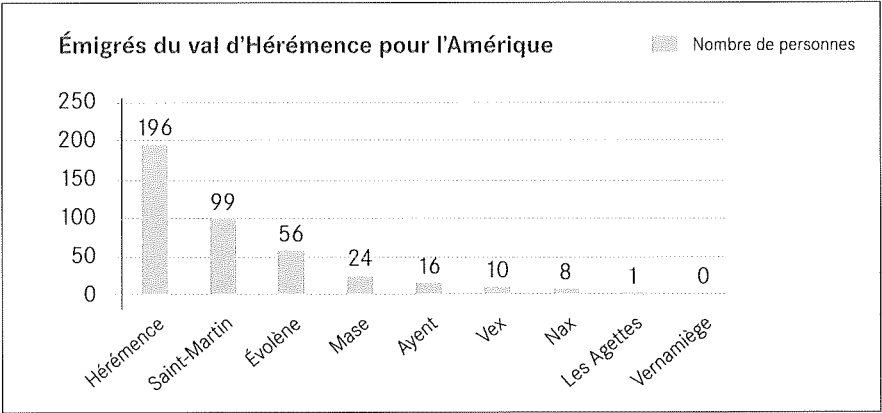
Pour des montagnards qui découvraient la mer, la traversée de l'Atlantique fut rude, d'une part en raison de la crainte qu'elle inspire et aussi du mal de mer, et d'autre part à cause de la promiscuité et de la mauvaise nourriture; 250 émigrants logeaient dans un entrepont de 30 mètres sur 10; de plus, l'eau et la nourriture étaient avariées durant la deuxième partie du voyage qui durait environ deux mois. L'historien argentin Pedro Grenon précise qu'un passager valaisan, Antoine Genolet, qui ne figure d'ailleurs pas sur le registre des émigrés, ne cesse de «gesticuler désespérément, disant que jamais il ne verra la terre».

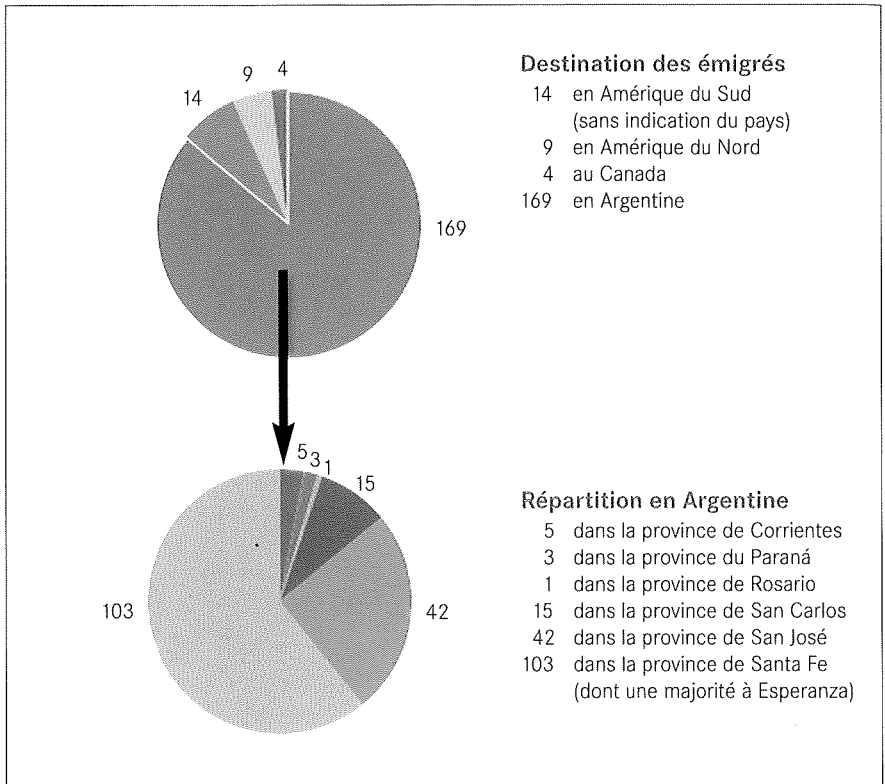
Le Registre valaisan des émigrés, conservé aux archives cantonales – réalisé à partir des listes élaborées par l'ensemble des communes – mentionne les départs qui ont eu lieu entre 1855 et 1879, soit pour une période de vingt-cinq ans. Ce document est malheureusement partiel. Ainsi la grande vague migratoire de 1883-1889 vers l'Argentine n'y est pas mentionnée. Toutefois, nous disposons ainsi d'une précieuse source d'informations concernant les dates et les lieux d'émigration.

Il est important de noter qu'Hérémence avait, au XIX^e siècle, une population oscillant entre 1000 et 1100 habitants. L'abbé Gaspoz, curé d'Hérémence, mentionne dans sa liste des «Émigrés pour l'Amérique», près de 300 personnes. Ce qui signifie que plus d'une personne sur quatre a émigré: une terrible saignée! Pour les 9 communes du val d'Hérens, le registre répertorie les départs de la façon suivante, selon le graphique de la page 68:

Les émigrants hérémensards étaient de tout âge. Les plus âgés avaient 74 ans. Il s'agit d'Agathe Mayoraz, émigrée à San José en 1863, et de Mathieu Seppey, lui aussi émigré à Santa Fe en 1865.

Les plus jeunes avaient quelques mois, d'autres sont nés durant le voyage ou peu après l'arrivée. La majorité, une centaine sur les 197, avait entre 20 et 50 ans. Ce sont 27 familles, 10 couples et 51 personnes seules, soit au total 23 patronymes.





Des destins et des personnages

Jean Mayoraz. *«Un petit paysan devient le Seigneur de la Pampa»!*
C'est le titre d'un article du *Nouvelliste-Feuille d'Avis du Valais* du 30 septembre 1967. Il s'agit d'une interview de Raphaël Mayoraz, arrière-petit-fils de Jean Mayoraz, réalisée par le journaliste Gérald Gessler.

«Jean Mayoraz est marié. Sa femme lui a donné deux enfants. On vit chichement, sans espoir de sortir un jour de la misère qui est le lot de la plupart des gens du village... Un jour, Jean Mayoraz quitte le village avec sa petite famille. On va faire un long voyage. Pour payer le train, le bateau, il a fallu vendre les biens. Quelques semaines plus tard, Jean Mayoraz et les siens débarquent à Rio de Janeiro. Encore quelques jours de route et voici qu'ils atteignent Santa Fe. C'est le but de leur voyage.»

»Jean Mayoraz apprend l'espagnol en même temps qu'il travaille pour le compte d'un estanciero. Le dimanche, il parcourt les immenses plaines à peine vallonnées du pays. La province de Santa Fe est aussi vaste que l'Italie tout entière. Jean Mayoraz veut s'établir à son compte. Il est jeune, courageux et entreprenant. Les terres sont à disposition des pionniers; il en deviendra un. Il s'établit à Rosario. La belle aventure commence... »

Georges Dayer est présenté par Alexandre et Christophe Carron dans leur livre *Nos Cousins d'Amérique*. Il a émigré avec sa famille à Esperanza à l'âge de 41 ans, avec le premier convoi parti du Valais le 7 novembre 1855. Une de ses filles, Anne Marie, a épousé Vincent Micheloud, émigré de Vex. Lui ne craint pas de prendre des responsabilités. Ainsi, durant la période transitoire à Santa Fe, il reçoit les charretées de bois pour les colons et remplit les reçus en français. Il figure parmi les signataires de la lettre du 15 juillet 1856 adressée au Gouvernement valaisan pour exprimer leur satisfaction quant à leur situation. Le premier Conseil municipal d'Esperanza, élu le 12 mai 1861, est composé de dix membres, cinq pour la section allemande et autant pour la section française. Georges Dayer en fait partie, en compagnie d'un autre Valaisan, Louis Perret.

Retour et va-et-vient

Nicolas Dayer, connu sous le surnom du «cabaniste», de la cabane du val des Dix et sa famille.

En 1896, Jean-Antoine Dayer et Marie-Catherine Tournier, son épouse, décident d'émigrer d'Euseigne en Amérique avec leurs cinq enfants. Ils vendent leurs propriétés et leur maison à Plan-la-Croix pour payer leur voyage et acheter une ferme en Arkansas. Jean-Nicolas, le quatrième de la famille, avait alors 10 ans. Le voyage s'effectue avec un gros char à mulet. À Sion, ils prennent le train pour Le Havre, ensuite le bateau jusqu'à New York. Après encore trois jours de voyage, ils sont accueillis par Jean-Baptiste Moix, de Praz-Jean – Saint-Martin, émigré quelques années auparavant.

Ils acquièrent une ferme et cultivent le coton. Deux ans après leur arrivée, la maman, Marie-Catherine, et un des fils décèdent, minés par les fièvres. En 1906, le papa, Jean-Antoine, atteint lui aussi dans sa santé par un travail excessif dans sa grande ferme, revient en Suisse où il décède la même année, à l'âge de 56 ans. Il est accompagné dans ce voyage de retour par Jean-Nicolas, alors âgé de 20 ans, lequel décide de rester au pays. Il va épouser, en 1908, Euphrosine Genolet. Ils auront 11 enfants.

De 1911 à 1961, Jean-Nicolas sera gardien de la cabane du Val des Dix. En 1923, il sera l'un des fondateurs du Ski-Club «Hérémencia».

Joseph-Louis, un frère aîné de Nicolas, ayant perdu son épouse, Marie-Victoire Moix, de Saint-Martin, en 1918, revient à Hérémence en 1920 et rencontre Philomène Dayer, avec laquelle il fonde un nouveau foyer avant de repartir pour l'Arkansas. Quant aux autres enfants de Jean-Antoine et de Marie-Catherine, ils fondent des familles maintenant dispersées à travers les États-Unis. Certains vont quitter l'Arkansas et leurs plantations pour d'autres États et d'autres métiers.

Long silence et retrouvailles

Poursuivons avec *Nos Cousins d'Amérique*:

«Au début des années 1970, les contacts entre les Valaisans et leurs cousins d'Amérique se limitent à quelques cas isolés. D'une manière générale, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, on s'est perdus de vue. Et le silence s'est installé au point que parfois le souvenir même des origines s'est dilué dans la mémoire des descendants d'émigrés. On en vient dans certains cas à se référer à la langue que parlaient les ancêtres pour situer vaguement ses racines en France ou en Allemagne... »

Pour marquer le 700^e anniversaire de la Confédération suisse, le Valais a accueilli, du 25 juillet au 5 août 1991, les descendants de ses émigrés; ils étaient près de 1600. Organisées par l'association Valaisans du Monde/Walliser in aller Welt, ce furent des journées et des rencontres inoubliables! Depuis les «retrouvailles» de 1991, l'association Valaisans du Monde/Walliser in aller Welt continue son activité dans le but de créer et de favoriser ces échanges entre les descendants d'émigrés et les Valaisans, sous la forme d'initiatives communes, d'activités concrètes. Elle se promet aussi de poursuivre les contacts établis et de les approfondir.

La colonie Villa San José, fondée le 2 juillet 1857, a célébré en 2007 ses 150 ans d'existence, en présence d'une délégation de l'association Valaisans du Monde/Walliser in aller Welt. Un message du Conseil d'État du Valais, adressé aux descendants des émigrés valaisans de 1857, a été lu. En voici un extrait:

«... Vos ancêtres ont commencé leur vie en Valais, ce petit pays de hautes montagnes, aux glaciers suspendus, aux nombreuses vallées encaissées, au Rhône imprévisible qui serpente dans la



Les Retrouvailles du 8 septembre 2007, à Esperanza. Célébration des 150 ans de la fondation de la Colonie.



San José fête son 150^e anniversaire, départ du cortège de la Fiesta de la Colonisation, le 9 juillet 2007. Au premier plan, nos dignes représentants : Élisabeth Darbellay-Gabioud et Jean-Marcel Darbellay portent la bannière.

plaine... Il y a cent cinquante ans, pour assurer un avenir à leurs enfants et pour permettre à ceux qui restaient de mieux respirer, ils ont décidé de quitter le pays de leurs pères. En répondant à l'appel du Général Président José Justo de Urquiza qui offrait de la terre à travailler, ils ont desserré les liens qui les attachaient à leur sol et laissé derrière eux ceux qu'ils aimaient pourtant si profondément.

»Armés de leur savoir-faire et de leurs outils, soutenus par leur foi et leur courage, ils ont séché leurs larmes et, si loin de leur terre natale, reconstruit un monde nouveau. Colonia San José... cent cinquante ans que nos montagnards aux bras nouveaux et au cœur généreux habitent ces lieux! Génération après génération, ils ont inculqué à leurs descendants les valeurs pro-

fondes de leur patrie: sens du travail et de l'honneur, respect, courage et fidélité.

»Aujourd'hui, grâce à beaucoup d'engagement de part et d'autre de l'Océan, les liens se resserrent à nouveau et les descendants des émigrés découvrent régulièrement le pays dont ils sont issus. Pour marquer sa gratitude aux Valaisans de 1857 et aider leurs descendants à maintenir vivante la mémoire de leurs origines, l'État du Valais offre un soutien financier au projet d'établissement de la base de données du Musée régional de San José... »

Par leur travail et leur persévérance, la plupart des émigrés ont acquis une situation intéressante. Leurs descendants sont parfaitement intégrés dans leur patrie tout en manifestant un fort attachement à la nation de leurs ancêtres. Lorsqu'ils visitent notre beau Valais, ils avouent ne pas comprendre pourquoi leurs aïeux ont émigré. Il est vrai que depuis une bonne cinquantaine d'années on y vit bien. Mais soyons conscients que rien n'est définitivement acquis.

Voilà rappelées quelques pages du livre de l'émigration; une réalité qui demanderait beaucoup plus de temps pour être évoquée plus complètement. De nombreuses pages, tout aussi parlantes, restent à découvrir, mais à regret il a fallu faire un choix, un choix forcément arbitraire. ❀

Bibliographie

Gérald Arlettaz, « Émigration et colonisation suisses en Amérique 1815-1918 », in *Études et Sources*, Archives fédérales suisses, N° 5, 1979.

Alexandre et Christophe Carron, *Nos Cousins d'Amérique (I et II)*, Éditions Monographic, 1986 et 1990.

Daniel Wermus, *Le Temps*, 25.05.1998. Communauté de travail Swissaid/Action de carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas.

Registre des émigrés: il recèle de nombreuses informations sur la population valaisanne du XIX^e siècle. Y sont inscrits les noms des émigrés, leur commune d'origine et leur lieu de destination. Une copie de ce registre peut être consultée aux Archives de l'État du Valais, à Sion.

Famille Dayer de Nicolas, *Nicolas aurait 100 ans*. Archives privées, 1986.

Une histoire de patronymes (pour rire)

Luc Poletti

Il y a quelques années, l'auteur, habitant de Saxon, s'est amusé à rédiger cette petite histoire à partir des patronymes présents dans l'annuaire téléphonique de Martigny. Philippe Terrettaz, qui a trouvé ce texte amusant, l'a proposé pour une page « humour » dans ce Bulletin.

Cela se passait au Mollien âge, par un beau jour du mois de May, un Gay et jeune Page nommé Grandjean descendait la Pante d'une Petite forêt appartenant au Prévost d'un petit village Bourgeois Normand, lorsque, au coin Dubois près du Moulin, au pied Duchêne, il entendit le son d'une Vielle. Il s'arrêta et resta bouche Bée lorsqu'il vit, sous un Pont traversant le Maret, un pauvre Marchand, de Brun vêtu, portant Chappot Vermillon, Soulier Blanc à droite et Sauques Rouge à gauche, grattant sur le Cordier de son instrument. Cela ne présageait rien Debons. Pourtant, de la bouche de ce Fort Grand Gaillard Bossu, à Genoud, Ademi vêtu comme un Pierroz, sortait sans Fauth une Galante Chanson bien Santi dont le Morard laissait sans voix toutes les Beth de ces terres appartenant au Comte, Héritier du Marquis Petitpierre Magnin, Gendre du Bouillant Chatelain Descartes et Mari de la duchesse Desmeules, elle-même sœur du Rebelle et pourtant Clément Chevalier Delassoie, Doyen du dizain dont le Renon était aussi important que celui d'Adan ou du Baron Lesage, Amy du Cordonnier et Couturier Grandchamp descendant de la Grande Maison Detienne qui fournit grand nombre d'Abbet aux couvents de la contrée. Je disais donc que la forêt entière était remuée par cette Voide Soprano. Soutter cela bougeait, le ver Roux dont le corps était Glassey Charrua sans Délez pour sortir par le chemin le plus Court et écouter celui qui était doté d'un si Jolidon. Les Racine de la Plante frétilaient dans le Frey sous-sol. En surface, cela Fusay de toutes parts: le Renard, sans prendre Gard Pointet son Gris et Polli museau hors de sa tannière. Le Grossé Martinet, assis sur le Rebord Dutoit Rouiller de la Grange faisait entendre son Allegroz. Le Faisant



« Renard méfiant », gravure de Robert Hainard, 1942.

Nicolas Crispini, *La Trace. Approche de Germaine et Robert Hainard, 1981-1990*, Genève: Éditions Slatkine, 1996.

dont Lehner étaient en boule laissa échapper un Léger cri, gonfla ses plumes, se coiffa de son plus beau Berret et donna son Balet. Legrand Duc Levet une paupière en signe de désapprobation mais se rendormit aussitôt en se disant qu'il avait vu Pires. Lagneaux, qui se prenait pour Leroy de ce Longchamp où il paissait, poussa un gémissement, lança son Lonfat habituel et s'assoupit à nouveau sur son tas de feuilles mortes qui lui servaient d'Oreiller Calin. Le Gerfaux perché sur le haut Dumas du Mas situé au bout du sentier se Cachat la tête dans les plumes. Enfin, le Berger du Richard Bernard Frison qui prenait son Bender matinal agita son bâton pour faire tinter les Greloz. Puis, personne ne l'aurait Cruz, tout à coup, le calme de la nature reprit le dessus, le ménestrel avait cessé d'enchanter, il s'était Cottet contre le Pillet Dupont et avait ouvert sa besace d'où il en tira une miche de Beaupain de Seigle et de Sarrasin ainsi qu'un Pot de Bonvin, le tout acheté chez le Tavernier de la ville à Cottet pour la somme de un Franc. Il se dit que ce n'était pas Schers, il sortit son Couto et se restaura de bon cœur!

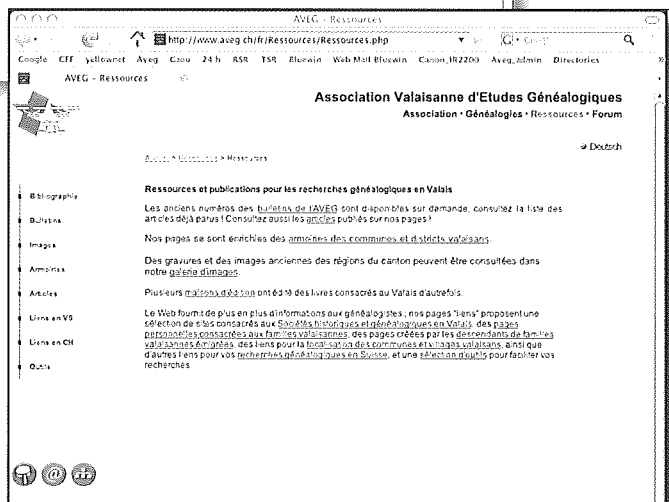
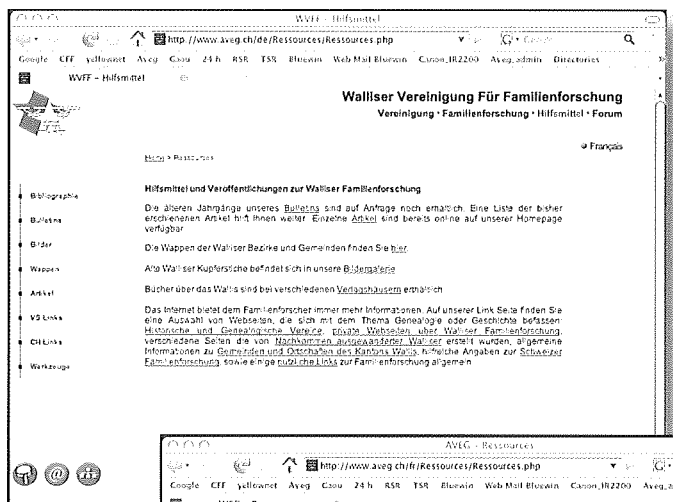
Voilà bien une histoire, nom de nom! Pas Mosch du tout...



www.aveg.ch

Une seule adresse pour un site bilingue!

Eine einzige Adresse für eine Website in zwei Sprachen!



Association valaisanne d'études généalogiques, Aveg 2007**Walliser Vereinigung für Familienforschung, WVFF 2007****Admissions – Aufnahmen**

Pierre	Baumgartner	1896	Vouvry
Marie-Laure	Berchel	1237	Avully
Oscar Aurelio	Bonacina Imhoff	3009	Franck (Argentine)
Gabriela	Constantin Torrent	2300	Rafaela (Argentine)
Francis	Dayer	1870	Monthey
Jean-François	Gaillard	1211	Genève
Bruno	Imboden	3929	Täsch
Anne-Françoise	Jouenne-Kessler	3961	Ayer
Stephan	Kämpfen	5037	Muhen
Roland	Maret	1920	Martigny
Gérard	Meary	75009	Paris
Monik	Morard	3960	Sierre
Commune de	Collombey-Muraz	1868	Collombey-Muraz
Commune de	Collonges	1903	Collonges
Commune de	Martigny	1920	Martigny
Commune de	Monthey	1870	Monthey
Commune de	Riddes	1908	Riddes
Commune de	Saxon	1907	Saxon
Commune de	Saint-Martin	1969	Saint-Martin
Commune de	Troistorrents	1870	Troistorrents
Fondation	Pro Aserablos	1914	Isérables
Gemeinde	Eisten	3922	Eisten
Gemeinde	Visp	3930	Visp
Gemeinde	Zeneggen	3934	Zeneggen
Gemeinde	Blatten	3919	Blatten

Démissions – Austritte

Willy	Chappot	1906	Charrat
Pascal	Évéquoz	1975	Sensine
Laurent	Germanier	1871	Choex
Josef	Guntern	1950	Sion
Serge	Lemasson	1910	Leytron
Martin	Vuignier	1971	Grimisuat

L'Aveg en bref

En 1989, un petit groupe d'amis passionnés crée une association pour l'étude de la généalogie en Valais: Aveg pour la partie francophone, WVFF pour la partie germanophone. Aujourd'hui, l'association réunit près de 300 membres, chercheurs et collectivités publiques, tous intéressés de près à la généalogie.

La personne intéressée demande simplement son adhésion au moyen d'un formulaire d'inscription ad hoc que le secrétariat tient à disposition. Cette demande est en principe acceptée par le comité et avalisée par l'Assemblée générale annuelle.

Cotisations

Membres individuels ou couples: 30 fr.; collectivités: 50 fr.; membres étrangers: 25 euros. Banque Cantonale du Valais, Sion (T 0183 11 18).

Les membres sont invités

- à participer, dans la mesure du possible, aux trois réunions annuelles;
- à échanger les résultats de leurs recherches avec les autres généalogistes.

Prestations offertes aux membres

- une plate-forme de rencontres entre gens passionnés, connaisseurs ou débutants;
- des visites intéressantes, en Valais et chez nos voisins (France, Italie, etc.);
- un site internet riche et vivant, avec un forum de questions (www.aveg.ch);
- un *Bulletin* annuel, aux contributions multiples et variées.

Der WVFF in kürze

Im Jahre 1989 gründete ein kleiner Kreis von Freunden der Ahnenforschung die Walliser Vereinigung Für Familienforschung: Die Abkürzung Aveg für den französisch sprechenden Teil unseres Kantons und WVFF für den deutschsprachigen Teil. Heute zählt die Vereinigung stolze 300 Mitglieder Forscher und allgemein interessierte Personen an der Ahnenforschung.

Die Anfrage zur Mitgliedschaft für interessierte Personen erfolgt über ein «Anmeldeformular», welches in unserem Sekretariat bezogen werden kann. Die Aufnahme erfolgt durch den Vorstand und wird jeweils an der Jahresversammlung von den Mitgliedern bestätigt.

Beiträge

Einzelmitglieder oder Paare: 30 sFr.; Kollektivmitglieder: 50 sFr. Mitglieder aus dem Ausland: 25 Euro. Walliser Kantonalbank, Sitten (T 0183 11 18)

Wir empfehlen den Mitgliedern, so weit es Ihnen möglich ist, an den drei jährlichen Treffen teilzunehmen. Die Erfahrungen und Resultate ihrer Nachforschungen mit den andern Ahnenforschern auszutauschen.

Leistungen und Angebote für die Mitglieder:

- ein Podium für interessierte – passionierte Kenner und Anfänger zum Gedankenaustausch;
- Besuche von interessanten Objekten im Wallis so wie bei unseren Nachbarn in Frankreich, Italien und anderen Ländern;
- eine Webseite im Internet mit interessanten und aktuellen Informationen so wie der Möglichkeit Fragen zu stellen (www.aveg.ch);
- ein Mitteilungsblatt das einmal im Jahr herausgegeben wird und die verschiedensten Themen behandelt.

Association valaisanne d'études généalogiques (Aveg)**Walliser Vereinigung für Familienforschung (WVFF)****Président/Präsident**

Guy-Bernard Meyer	024 471 64 27	<i>gbmeyer@netplus.ch</i>
Route de la Cretta 2	1870 Monthey	

Caissier/Kassier

Nicolas Premand	024 477 46 26	<i>nicolas@premand.ch</i>
Chemin de Combasses 10	1872 Troistorrents	

Caution historique/Historiker

Pierre-Alain Bezat	024 471 94 28	<i>palabre77@hotmail.com</i>
Rue du Closillon 5	1870 Monthey	

Responsable informatique/Informatikverantwortlicher

Guy-Michel Coquoz	021 626 05 48	<i>eviona@chez.com</i>
Chemin du Platane 2	1008 Prilly	

Membre Bas-Valaisan/Mitglied Untervallis

Yves Haenni	027 455 56 30	<i>yves.haenni@netplus.ch</i>
Rue des Poules 1	3973 Venthône	

Membre Haut-Valaisan/Mitglied Oberwallis

Leander Escher	027 455 96 68	<i>leander@escher.ws</i>
Impasse Aurore 9	3960 Sierre	

Responsable du «Bulletin»/«Bulletin» Zuständige

Claudine Daulte-Gaillard	021 648 66 91	<i>cl.daulte@bluewin.ch</i>
Rue de la Pontaise 47	1018 Lausanne	



Président d'honneur:

M. Jean Bützberger

Membres d'honneur:

M^{me} Elisabeth Darbellay-Gabioud, M. Philippe Terrettaz

Le *Bulletin* annuel de l'Aveg paraît depuis 1991.

Les *Bulletins* N° 0 à N° 7 sont vendus au prix de 7 fr. l'exemplaire.

Dès le N° 8, le *Bulletin* coûte 15 fr. l'exemplaire.

Le *Bulletin* N° 9 est épuisé, mais vous pouvez obtenir des copies d'articles.

Pour retrouver les articles publiés, voir sous :

www.aveg.ch/fr/Ressources/Ressources.php

Pour les commandes, s'adresser à notre caissier :

Nicolas Premand

Chemin de Combasses 10, 1872 Troistorrents

Tél. 024 477 46 26

ou nicolas@premand.ch



Das jährliche *Bulletin* der WVFF erscheint regelmässig seit 1991.

Die *Bulletins* Nr. 0 bis 7 werden zum Stückpreis von 7 sFr. verkauft,

Bulletins ab Nr. 8 kosten 15 sFr.

Das *Bulletin* Nr. 9 wird erschöpft, aber Sie können Kopien
der Artikel erhalten.

So finden Sie die früher veröffentlichten Artikel :

www.aveg.ch/de/Ressources/Bulletin.php

Möchten Sie ältere Ausgaben des *Bulletin* erwerben?

Kontaktieren Sie der Kassier, die Ihnen die gewünschten *Bulletins*
umgehend zusenden wird :

Nicolas Premand

Chemin de Combasses 10, 1872 Troistorrents

Tél. 024 477 46 26

oder nicolas@premand.ch

Antoine Théodule Dayer
en russe: Деер;
en lettres cyrilliques:

Деьеръ

l'ancêtre de la branche
russo-finlandaise
de la vieille famille...

